

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O - Nantes - Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	3 1er contrôleur d'approche*K-O/EXPL/NCTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O - Brest - Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/O LFRB/CA Brest Bretagne - Circulation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFRB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DAULE, Dominique - 02 28 00 25 30 dominique.daule@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O - Rennes - Chef Circulation Aérienne
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/O LFRN/CA Rennes Saint Jacques - Circulation aérienne (RENNES CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFRN/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre-Dame des Landes) à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	LATROUITE, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est responsable de la fourniture des services ATS de l'organisme de contrôle d'approche et d'aérodrome.

Tâches :

1/ Générique

- . Anime et encadre son organisme
- . Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- . Participe à la gestion administrative du fonctionnement de l'organisme en coordination avec les subdivisions RH et FI.
- . Identifie les objectifs et les besoins associés
- . Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du service exploitation, les maintenances de rattachement et les autres sites du SNA-O
- . Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO

2/ Spécifiques

- . Est responsable du contrôle d'aérodrome et du contrôle d'approche
- . Elabore et valide les tableaux de service
- . Assure la mise à jour du Manex et l'élaboration des consignes d'exploitation
- . Coordonne et prépare les interventions techniques avec la subdivision Etudes et le service technique
- . Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- . Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- . Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- . Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome et au respect de l'environnement (exploitant d'aérodrome, DSAC, usagers)
- . Participe à l'élaboration du besoin opérationnel (BO)
- . Gère les protocoles avec les usagers et l'exploitant d'aérodrome
- . Participe à la commission de formation en unité de l'organisme

Profil - Qualification :

Techniques de base :

1/ Navigation aérienne :

- . Connaissance experte de la réglementation et de l'organisation de la CA (4)

2/ Environnement :

- . Connaissance détaillée de la réglementation en matière de respect de l'environnement (3)

3/ Informatique :

- . Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission (4)

Qualités requises :

- . Aptitude au travail en équipe et aux relations avec les usagers
- . Capacité d'écoute, de dialogue et aptitude à négocier

NIVEAU DE COMPETENCE : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-PREMIER CONTROLEUR
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL Organisme CRNA/N - Service Exploitation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	4 1er contrôleur CRNA*C-N/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01 69 57 65 50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57..65.63 dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GT EFFECTIFS 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - Chef de subdivision instruction
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50. jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr GOUHOT, Jean-Claude - 01.69.57.60.60. jean-claude.gouhot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARCHANT, Bérioska

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Il est responsable de l'encadrement de la subdivision (organisation, dimensionnement, animation, planification, synthèse). Il est chargé du suivi de la compétence des contrôleurs affectés en salle de contrôle.

RATTACHE A : Chef de service exploitation

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Assistants de subdivision
- Spécialistes exploitation
- PC Détachés
- Secrétaire
- Formateurs en langue anglaise
- PER DGAC

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Gérer et encadrer les personnels de sa subdivision
- Elaborer le planning prévisionnel de la formation en unité ICNA
- Elaborer le plan de formation continue du service Exploitation en coordination avec le coordinateur de formation
- Effectuer la gestion prévisionnelle des effectifs nécessaires au fonctionnement de la subdivision
- Participer à la nomination et à la formation des examinateurs
- Etre membre de la commission de nomination des chefs d'équipe, de la commission de la formation en unité, de la commission de la formation en anglais, de la commission de détachement
- Effectuer un état prévisionnel des mentions d'unité
- Assurer le suivi des élèves ICNAs dans le centre
- Participer aux différents GMO
- Assurer la coordination avec la DSAC, l'ENAC, la DO et la DSNA
- Prendre en compte des textes dans le cadre de l'évolution de la réglementation rattachée à la formation des personnels
- Participer à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- il est membre des CLS (permanent ou à la demande selon les cas).
- il participe au suivi sécurité exploitation
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.
- Il s'assure de la validité des PFU PCU et de l'homologation de la formation ICNA du centre
- Il s'assure de la qualité des formations dispensées par la subdivision
- Il prépare les éléments de l'organisme pour la revue s2 SNA RP dans le cadre S2 FOR E.
- Il participe à la rédaction des CCTP des sociétés prestataires de service dans le cadre de la formation
- Il procède au recrutement des formateurs en anglais

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance des formations
- Gestion du personnel
- Techniques de management
- Techniques pédagogiques de formation
- Techniques de prospection d'évaluation des actions de formation
- Gestion de projet
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Connaissance des procédures administratives

Qualités requises :

- Avoir un bon sens relationnel
- Conduite de réunion
- Analyse, synthétiser et anticiper les problèmes

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation ICNA ou IEEAC
- Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N Lille - Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/CTRL SNA/N - Subdivision contrôle (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*K-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ZIZA, Eryck - 03 20 16 49 50 eryck.ziza@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADI - ADV - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.60 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57.65.63 dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	QUESNEL, Harold

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Gère des projets CA

Gère des applications métiers CA et RH

Anime des GT et des réunions

Met en oeuvre et suit des procédures

Participe à la gestion du SMI

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

- . Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et la FMP
- . Etude et élaboration des dossiers (en relation avec la DO) concernant l'évolution des espaces et des procédures
- . Traitement des demandes de publications et mises à jour, élaboration des lettres d'accord
- . Mise en oeuvre des modifications
- . Relations avec les autres organismes et la partie militaire (lettres d'accord, problèmes opérationnels)
- . Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages
- . Mise en oeuvre de simulations

Traitement des FNE

Gestion du personnel :

Spécifie, assure la veille technologique et contribue à la maîtrise d'oeuvre des outils d'optimisation du potentiel de contrôle

Participe à la gestion du personnel en salle de contrôle et au BTIV (bureau de transmission des informations de vol) : tours de service, horaires, congés...

Documentation/réglementation :

Assure la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes

Coordination avec les autres organismes :

Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires

Participe à la négociation et à la rédaction des lettres d'accord

Fonctionnement du service :

Participe à la permanence opérationnelle

Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE

ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- . Connaître et exploiter le Manex
- . Connaître la réglementation NA
- . Savoir expliquer les procédures de réglementation
- . Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- . Savoir animer une équipe
- . Savoir suivre un projet
- . Etre dynamique et adaptable
- . Etre clair et concis.

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA ou IEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50. jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MARCHANT, Bérioska - 01.69.57.66.00 berioska.marchant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DANG, Renaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision instruction

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Spécialiste
- Contrôleur détaché
- Formateur en anglais

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Fonctionnement de la subdivision :

- Animation, encadrement des personnels de la subdivision et coordination du travail à effectuer
- Mise en oeuvre et suivi du PFU et du PCU
- Mise en place des outils pédagogiques
- Coordination de la formation avec les équipes, les autres subdivisions, l'ENAC, SDRH et la DSAC
- Organisation des stages de formation ou d'information au sein du service
- Participation à des projets, commissions, groupes de travail (locaux ou nationaux)

Fonctionnement du service :

- Participe à la permanence opérationnelle
- Participe à l'encadrement de la subdivision

Tâches particulières :

- Gestion de l'ensemble de la formation en unité :
- Planifie, anime, coordonne et supervise la mise en oeuvre et le suivi du PFU
- Participe aux évaluations théoriques
- Encadre les stagiaires, les instructeurs locaux, les pilotes d'échos radar et les détachés chargés de la conception des exercices ELECTRA

- Dans le cadre du PCU :

- Assure la gestion du maintien de compétences des ICA et des contrôleurs DCC
- Assure la gestion de la formation théorique des ICNA ayant subi une interruption dans l'exercice de la mention d'unité
- Assure le suivi individuel des délivrances et des prorogations concernant les mentions d'examineurs des licences des contrôleurs du centre

- Participe, comme représentant du chef de subdivision, aux commissions de formation en unité, aux commissions de nomination des chefs d'équipe et chefs de salle, au suivi sécurité exploitation, aux CLS

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.

- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter le Manex
- Connaître la réglementation NA
- Savoir expliquer les procédures de réglementation
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître les statuts et régimes indemnitaires
- Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe
- Savoir suivre un projet

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation ICNA ou IEEAC
- Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Assistant Subdivision Chef FMP
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01 69 57 65 50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01 69 57 65 63 dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MEYZE, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Assistant de subdivision en poste à la FMP.

Spécialiste à la subdivision Contrôle FMP.

Détachés FMP.

Adjoints au Chef De Salle (ACDS).

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

En relation avec le Chef de la Subdivision Contrôle :

- . Responsable de l'encadrement FMP
- . Assure l'intérim du Chef de subdivision Contrôle
- . Responsable de la gestion du personnel FMP
- . Représente le CRNA-Nord auprès du NMOC
- . Responsable des publications de l'information en salle concernant l'ATFCM
- . Rédige les consignes d'exploitation et les notes d'information concernant l'ATFCM
- . Participe aux évolutions du Centre en matière de gestion du trafic
- . Anime les réunions FMP
- . Participe aux réunions, nationales ou internationales relevant de son domaine de compétence
- . Participe aux réunions des Chefs d'équipe du CRNA et GT ayant impact sur l'ATFCM
- . Prépare et rédige les documents de travail du GT ATFCM
- . Représente la subdivision contrôle aux tests de connaissances théoriques et aux commissions de qualification
- . Participe à la permanence opérationnelle
- . Assure le suivi des outils ATFCM
- . Participe à l'élaboration de nouvelles procédures ou outils
- . Assure l'encadrement de la formation des ACDS, des détachés FMP, et des différentes formations dispensées par la FMP.
- . Assure l'assistance et le support technique au bénéfice des ACDS dans leurs différentes tâches.

RESPONSABILITE EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- . Procède à la notification d'événements sécurité, sûreté, fluidité
- . Prend en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- . Met en oeuvre les actions correctives et préventives
- . Participe aux audits

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Expérience de la Qualification PC CRNA voire CDS
- . Solide expérience des procédures et systèmes ATFCM
- . Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française et de l'environnement européen dans le domaine ATFCM

. Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit

Qualités requises :

- . Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
- . Définir une méthodologie permettant d'atteindre des objectifs
- . Préparer et conduire des réunions, Participer à l'animation d'une équipe
- . Communiquer efficacement oralement et par écrit
- . Faire preuve de diplomatie, traiter les situations conflictuelles
- . Motiver son équipe, participer à l'animation d'une équipe
- . Organiser et gérer le planning FMP

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA ou IEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S Toulouse - Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/CTRL SNA/S - Subdivision contrôle (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*K-S/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr REITZ, David - 05.67.22.92.30 david.reitz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY ASSISTANT SUB QSE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr DAGUZON-CASENAVE, Isabelle - 01 70 03 40 32 isabelle.daguzon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SPANDRE, Suzanne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUB QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

RATTACHE A : CHEF DE LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE ENVIRONNEMENT ORLY

MISSION :

Participe à l'encadrement et au fonctionnement de la subdivision QSE

Profil - Qualification :

- Anime et répartit le travail au sein de la Subdivision Qualité de Service et Environnement ;
- Participe au traitement et au suivi des dossiers sécurité conformément au processus R1 ;
- Participe au traitement des dossiers liés à l'environnement ;
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
- Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience ;
- Elabore des documents d'analyse et de synthèse des évènements de sécurité ;
- Participe à l'élaboration et au suivi d'indicateurs de sécurité ;
- Participe aux réunions nationales ou régionales "Qualité de Service" ;
- Participe aux spécifications et validation des outils de la QSE ;
- Assure l'intérêt de la subdivision QSE en l'absence du chef de subdivision ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de subdivision :

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité
- il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement ;
- Connaissance des procédures opérationnelles et administratives en vigueur ;
- Connaissance de l'organisation DGAC.

Qualités requises :

- Conduite de réunion ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rédaction de notes, comptes-rendus, bilans ;
- Connaissance de l'anglais ;
- Sens des relations humaines, de la discrétion et de la mesure.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - Orly-Chef de la Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FETE, Françoise - 01.49.75.62.91 francoise.fete@aviation-civile.gouv.fr CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAURAIN, Mélanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION CONTRÔLE ORLY

Est chargé de l'encadrement et du fonctionnement de la subdivision contrôle conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

RATTACHE A : CHEF DU SERVICE EXPLOITATION ORLY

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

2 assistants de subdivision.

24 Chefs de Tour.

Plus de 30 Chefs de quart.

96 Contrôleurs en équipe.

3 PC détachés en subdivision.

Profil - Qualification :

Est chargé de la subdivision contrôle. Encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer.

Gère l'effectif de contrôle, valide le tableau de service.

Participe à des commissions locales, groupes de travail ou réunions (locaux ou nationaux).

Rédige les consignes, assure la diffusion de l'information auprès des contrôleurs et le suivi de leur application.

Assure le suivi en temps réel des événements ayant un impact opérationnel.

Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord.

Définit les besoins d'évolution des installations et des procédures.

Participe aux commissions définies dans les PFU et PCU.

Participe aux commissions d'aptitude à la fonction chef de quart/chef de tour.

Coordonne et prépare avec le service technique les interventions sur les moyens techniques.

Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service :

Il participe au suivi sécurité/qualité du service (RSE, AREX,...).

Il propose et met en oeuvre des actions préventives et correctives.

Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.

Il participe aux CLS en tant que membre permanent.

Il participe aux EPIS-CA.

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance des méthodes et outils de contrôle d'approche et d'aérodrome

Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international

Connaissance en matière étude sécurité

Qualités requises :

Techniques de management

Rédaction de notes de synthèse

Esprit d'initiative et de décision

Disponibilité face à des sollicitations fréquentes et imprévues

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation du développement d'étude de sécurité.

Formation d'évaluateur.

Stage de management, conduite de réunions.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - Orly - Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr LAURAIN, Gwenaël - 01.49.75.65.59 gwenael.laurain@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GT EFFECTIF 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pu exercer une de ces qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - Pontoise - CHEF CA
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPT Organisme Orly-AG - AG - Pontoise Corneilles en Vexin - CA (BOISSY L AILLERIE)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFPO/AG/LFPT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01.69.57.69.13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HENRY, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure l'organisation et le suivi du fonctionnement de l'organisme de contrôle de Pontoise

RATTACHE A : CHEF DU SERVICE AVIATION GENERALE

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Adjoint chef CA,
- Contrôleur d'aérodrome

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Est le responsable opérationnel de l'organisme de contrôle
- Anime et encadre l'équipe de contrôle et le personnel
- Assure la gestion de la qualité et de la sécurité de service
- Est l'interlocuteur direct des usagers de l'aéroport (aéroclubs, sociétés) pour ce qui concerne la fourniture du service de contrôle
- Participe aux relations avec l'environnement (service environnement d'Aéroports de Paris et représentants locaux), peut-être amené à participer à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE et/ou CP) de l'aérodrome selon les thèmes abordés
- Analyse les besoins d'évolution de la plate-forme. Propose et suit les projets retenus
- Est l'interlocuteur de la SDRH au profit de la formation statutaire et continue des ICNA.
- Participe aux groupes de travail, aux commissions de formation en unité
- Élabore les consignes CA et assure le suivi en temps réel des événements ayant un impact opérationnel.
- Assure le suivi du Manuel d'Exploitation (MANEX)
- Participe aux études CA, à l'évolution des systèmes, de l'infrastructure et aux études de sécurité associées avec la participation du service
- Réalise les statistiques de l'aérodrome
- Propose l'évolution des procédures et des méthodes de travail
- Coordonne le contrôle de la CA dans l'espace qui lui est délégué avec les centres adjacents.
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques.
- Participe aux permanences de commandement aviation générale

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements CA ainsi que des REX locaux.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport.
- Connaissance de la réglementation de la CA.
- Connaissance des méthodes de contrôle.
- Connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne.
- Sensibilisation dans le domaine juridique.
- Connaissances en informatique et bureautique.

Qualités requises :

- Gestion des situations inhabituelles et des sollicitations imprévues.
- Capacité d'écoute, de disponibilité, aptitude à négocier.
- Esprit d'initiative et de décision.
- Savoir faire en matière de management.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage en entreprise
- Etudes de sécurité
- Pratique d'audit
- Conduite de projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ORLY-AG CHEF SUB ETUDES QSE ENV
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/ETD-QS Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Etudes QS (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPO/AG/ETD-QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01 69 57 69 13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COPY, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES QUALITE SERVICE SECURITE ENVIRONNEMENT

Anime, encadre et participe à l'activité de la subdivision

Profil - Qualification :

Sous la responsabilité du Chef de service aviation générale et de son adjoint :

- Est le correspondant des huit aérodromes contrôlés pour ses domaines d'activités.
- Réalise le suivi des actions liées à ses domaines d'activités.
- En collaboration avec les 4 assistants de classe dont il assure l'encadrement, il coordonne les activités dans les domaines suivants :
- Information aéronautique ;
- Avis techniques CA concernant les opérations particulières (obstacles, activités particulières, manifestations aériennes, travail aérien, espaces temporaires) ;
- Synthèse des statistiques et diffusion des données pour l'élaboration du tableau des indicateurs sécurité d'AG ;
- Suivi de l'opérabilité des plates-formes et de la conformité des installations NA ;
- Coordination des travaux sur l'aire de mouvement et sur les installations techniques ;
- Études nécessaires à la mise en oeuvre de nouvelles procédures et de nouveaux systèmes opérationnels ;
- Expression de besoins (EB) concernant l'exploitation des outils opérationnels ;
- Traitement des événements liés à la qualité de service et à la sécurité (organisation des CLS/E et CLS/T) et suivi des enseignements ;
- Organisation des réunions AREX et des audioconférences QS/S et suivi des enseignements ;
- Élaboration des bilans sécurité ;
- Réponses aux sollicitations concernant l'environnement ;
- Participations aux réunions concernant l'environnement (CCE, suite de la charte).
- Prépare les dossiers d'infraction devant être soumis à la DSAC ;
- Participe aux astreintes opérationnelles Aviation Générale.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ / QUALITÉ/SURETÉ/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de service:

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité ;
- il veille à la notification des événements sensibles dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il participe à la coordination sécurité ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS (E et T) ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

COMPÉTENCES

Techniques de base :

- Connaissance des services de la DGAC et d'ADP ;
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance de la réglementation relative aux aérodromes (CHEA, ITAC) ;

- Connaissance de la mise en oeuvre du système de management intégré (SMI) ;
- Connaissance des procédures relatives au traitement des événements de sécurité ;
- Notions de conception des procédures IFR ;
- Connaissance des enjeux environnementaux liés aux aérodromes.

Qualités requises :

- Goût pour l'encadrement,
- Sens des relations avec des services extérieurs,
- Conduite de réunion,
- Esprit de synthèse et aisance rédactionnelle,
- Pratique ou expérience du pilotage.

FORMATION D'INTÉGRATION :

- Management ;
- Études de sécurité ;
- Pratique d'audits ;
- Gestion de projets.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/CNA - Chef de programme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEJEDOR, Fanny - 01 58 09 37 26
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "PN/FORM" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HARIMANANA, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME

Certification et surveillance continue de prestataires ATM - DSAC-EC/ANA/CNA

Tâches :

Activités générales du pôle :

Surveillance continue de prestataires ATM, et notamment de la DSNA

Actions de surveillance sur site (audits)

Evolution des méthodes de surveillance : surveillance basée sur les risques, prise en compte des évolutions réglementaires

Participation à la démarche qualité/PPO

Participation potentielle à toute activité du bureau

Activités propres au poste, susceptibles d'évoluer dans le temps :

Gestion du manuel de contrôle technique NA

Organiser la rédaction du rapport annuel de surveillance

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

Référentiel réglementaire de sécurité et de conformité, applicable aux prestataires de services de la navigation aérienne.

Systèmes de gestion de la sécurité et de la qualité.

Connaissances ATM

Anglais lu et parlé

Savoirs faire:

Conduite de projets multi acteurs

Pratique de l'audit

Analyse et synthèse

Capacité rédactionnelle

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CHARGE DE PROJET ATC
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/M Entité médiatisation (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/ER/ATM/FPC/M
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FRENOT, Mikaël - 05.62.17.46.30 mikael.frenot@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet ATC (DER/ATM/FP/M)

- L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
- Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.
- Met en oeuvre des modalités d'évaluation.
- Participe aux études et recherches.
- Réalise des expertises en coopération internationale.
- Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.
- Assure une veille réglementaire du domaine.

- Est responsable du développement de séance d'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO) pour les besoins propres ENAC ou d'entités extérieures dans le cadre de coopération nationale ou internationale.

- Participe au suivi et au développement d'un ou plusieurs outils pédagogiques dans le cadre de la division Formation Pratique (CBT Dyn, Chaîne Editoriale, EAO, illustration de livrets, Serious Games, E-Campus,...).

- Coordonne avec les chargés de projet médiatisation technique pour la réalisation de certains supports et médias.

- Assure une veille technologique concernant les évolutions des outils pédagogiques.

- Forme et accompagne les instructeurs (ICA, instructeurs TSA,...) participant aux tâches de l'entité.

- Peut être amené à faire de l'instruction FP.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- expérience opérationnelle du contrôle dans le domaine "en-route",
- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise,
- expérience opérationnelle,
- expérience dans le domaine de la formation.

Savoir-faire / Savoir être :

- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- goût pour l'enseignement, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Chef de subdivision contrôle
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL SNA/SE - Subdivision contrôle (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HARDY, Sabine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Encadre le personnel de sa subdivision et des équipes opérationnelles Tour et BRIA
- Est responsable du fonctionnement opérationnel des salles de contrôle du CCA et du BRIA Nice et de l'exploitation de la plate-forme Niçoise
- Met en place, suit les dispositifs CA et définit les méthodes de travail afférentes

ACTIVITES DU POSTE :

- Anime, encadre et assure le bon fonctionnement opérationnel de sa subdivision et des équipes tour et BRIA.
- Coordonne et assure le suivi du fonctionnement opérationnel et de la gestion du temps réel de la Tour et du BRIA : organisation tour et tableaux de service, missions et manifestations aériennes, événements particuliers, DPSA, travaux plate-forme,
- Etudie, mets en place et coordonne l'ensemble des dispositifs CA niçois tant en l'air que sur la plate-forme.
- Définit et met en place les méthodes de travail afférentes
- Rédige les consignes opérationnelles et notes de service nécessaires au fonctionnement du service
- Assure les relations avec les organismes voisins et partenaires en interface (organismes de contrôle, organismes militaires, services de l'exploitant d'aérodrome,). A ce titre il est chargé de la rédaction et du suivi des lettres d'accord et protocoles
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres organismes
- Définit les besoins d'évolution en matière de dispositif circulation aérienne (espace, procédures, plate-forme)
- Supervise et participe à la rédaction des manuels d'exploitation Tour, Chef de Tour, BRIA et des Fiches Réflexes
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Participe aux tests théoriques dans le cadre défini PFU
- Participe au suivi et à la mise en oeuvre de la qualité de service.
- Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux.
- Participe à la permanence opérationnelle du centre.

Profil - Qualification :

*Techniques de base : Qualification de premier contrôleur APP, Management (conduite de réunion , négociation,)

*Qualités requises : Très Bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche / Très Bonne connaissance de la réglementation / Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la C.A. / Intérêt pour les procédures et méthodes de travail ATC / Capacité d'encadrement et d'animation de groupe ou de réunions / Sens de l'initiative / Aptitude au travail au sein d'une équipe / Sens du dialogue et des relations humaines / Sens aigüe de la concertation et de la négociation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Assistant subdivision instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/INST SNA/SE - Subdivision instruction (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VINCENT, Cyrille - 04 93 17 21 60 cyrille.vincent@aviation-civile.gouv.fr HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BLIN, Frédérique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION : Participe à l'encadrement du personnel de la subdivision/ Est chargé de l'organisation et du suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs /Est responsable du suivi des plans individuels de formation en anglais pour la totalité du SNA.

ACTIVITES DU POSTE :

Participe à l'animation et à l'encadrement et assure le bon fonctionnement opérationnel de la subdivision

Participe à l'organisation et à la planification de la formation initiale et continue des contrôleurs

Participe à l'élaboration des plans et programmes de formation

Assure le suivi et la programmation des formations FHU pour le SNA-SE. Tient à jour les bases de données afférentes.

Assure le suivi des formations inscrites au PFU. Assure le suivi pédagogique en formation en langue anglaise. Participe à l'élaboration des marchés publics, en matière de formation à anglais

Assiste les instructeurs dans la programmation des stagiaires sur les positions de contrôle et le suivi des élèves

Participe à la définition et au suivi des supports de formation et d'évaluation ainsi qu'aux besoins d'évolution en matière de formation. Intègre en particulier les éléments issus du suivi sécurité.

Assiste aux examens/évaluations théoriques

Coordonne et organise les modules ingénierie, destinés aux ICNA en formation (module4)

Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres organismes.

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence.

Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux dans son domaine de compétences.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base : Expertise Premier contrôleur d'approche

Qualités requises :

- Très Bonne connaissance du contrôle aérien et du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche ainsi que de l'organisation de la formation dans le cadre de la licence de contrôle
- Capacité d'encadrement et d'animation de groupe ou de réunions
- Sens de l'initiative
- Aptitude au travail au sein d'une équipe
- Sens du dialogue et des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Ajaccio - Chef Circulation aérienne
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/SE LFKJ/CA Ajaccio Napoléon Bonaparte - Circulation aérienne (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFKJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELVALLEE, Olivier - 04 95 23 59 71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LICCIA, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

*Mission : Anime le service Circulation aérienne Ajaccio en développant l'esprit d'équipe et la motivation afin d'atteindre les objectifs du SNA dans son domaine de responsabilité.

*Activités :

- Participe à l'équipe de direction de l'OCAF (Organisme de Contrôle d'Ajaccio et de Figari) - Encadre et anime le service CA d'Ajaccio
- Assure la mise en oeuvre de l'organisation du fonctionnement (certification ISO 9001)
- S'assure des activités opérationnelles des services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendue dans la zone de responsabilité de l'OCAF dans le cadre des règlements applicables à la circulation aérienne générale en coordination avec les organismes adjacents nationaux et internationaux
- S'assure de la gestion de l'espace aérien dont l'OCAF à la responsabilité en coordonnant la comptabilité des circulations civiles et militaires avec les organismes du ministère de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle de l'OCAF
- Participe aux relations avec les usagers, s'assure du recueil des données d'information aéronautique et la tient à leur disposition - Assure la mise en oeuvre de la politique sécurité/ qualité et les procédures associées en coordination avec le correspondant SMI de l'OCAF
- Est responsable du tableau de service
- Est responsable de la mise à jour du MANEX et consignes d'exploitation associées
- Est responsable des coordinations et préparations des interventions du service technique
- Est l'informateur local aéronautique
- Est responsable des PFU/PCU
- Préside la commission de formation
- Représente le SNA dans son domaine de responsabilité lors des réunions avec les PE/PI
- Participe au suivi exploitation et technique de l'OCAF
- Est membre de la CLS/E, et participe aux CLS/T et CLS/M de l'OCAF en tant que de besoin
- Propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives au sein de la CA d'Ajaccio
- Assure la procédure d'évaluation et d'atténuation des risques
- S'assure des compétences des agents qui lui sont rattachés
- Participe au dialogue social
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

*Techniques de base :

- Management
- Connaissance organisationnelle et fonctionnelle du SNA
- Rédaction de comptes-rendus et de courrier
- Conduite de réunions
- Conduite d'entretiens

*Qualités requises :

- Très bonne connaissance du contrôle aérien et organisation des services de CA
- Capacité d'encadrement et d'animation de groupes ou de réunions
- Capacité d'adaptation
- Capacité de décision, esprit d'initiative
- Capacité d'écoute
- Capacité à rendre compte

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC - Inspecteur des Etudes
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MF Division Management des Formations (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/ER/ATM/MF
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr SERRES, Alain - 05.62.17.46.00 alain.serres@enac.fr
Personne remplacée :	AMARANTINIS, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur des études ICNA (DER/ATM/MDF)

Encadre sur le plan organisationnel et pédagogique des promotions d'ATCo :

- ICNA ab-initio et ICNA PRO,
- de la Marine Nationale,
- de l'Armée de l'Air,
- ATCo (promotions internationales),

Il encadre également en tant que de besoin des promotions de formations export tels que des Mastères spécialisés en France ou à l'international.

Dispense des cours de réglementation de la circulation aérienne au profit des promotions citées ci-dessus.

Délivre des cours de réglementation OACI en anglais ou en français pour diverses populations (EPL français et étrangers, Masters, Mastères, ATCO étrangers,...).

Elabore et met en oeuvre les programmes de déroulement des cours.

Elabore des supports de cours de réglementation OACI en anglais.

Elabore et délivre des cours ATM (ATFCM, ASM, CPDLC, PBN,...) en français et en anglais.

Participe ou anime des missions d'expertise et de formation en France ou à l'étranger.

Participe ou anime des groupes de travail nationaux et internationaux.

Parraine un nouvel inspecteur des études.

Participe au jury de sélection des candidats ICNA PRO et ATCo (promotions internationales).

Profil - Qualification :

Connaissances :

- bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- expérience dans le domaine de la formation, de l'ingénierie pédagogique,
- expérience dans le domaine de la navigation aérienne, en particulier exercice de responsabilités dans un service d'exploitation,
- connaissance des logiciels bureautiques standards.

Savoir-faire / Savoir être :

- goût pour l'enseignement,
- dynamisme et capacité de travail en équipe,
- maîtrise de l'anglais et capacité à enseigner en langue anglaise.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE - Nice - Premier contrôleur
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL SNA/SE - Subdivision contrôle (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*K-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr HARDY, Sabine - 04 93 17 21 20 sabine.hardy@aviation-civile.gouv.f
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADI - ADV - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE - Bastia - Chef CA Adjoint
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/SE LFKB/CA Bastia Poretta - Circulation aérienne (LUCCIANA)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFKB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TOUTAIN, Maryelle - 04 95 59 19 01 maryelle.toutain@aviation-civile.gouv.fr DELADERRIERE-BRENNAN-SARDOU, Thibault - 04 95 59 19 03 thibault.deladerriere-brennan-sardou@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	IENN, Carol

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Charger du domaine de l'instruction et de la formation
- Organiser et suivre la formation initiale et continue des contrôleurs avec l'instructeur local
- Rédiger, mettre à jour et suivre les « PFU » et « PCU » de Bastia
- Organiser les stages des personnels ICNA
- Organiser les évaluations des stagiaires
- Planifier les cours et stages d'anglais
- Présider le jury local tel qu'établit dans le PCU de Bastia
- Faire des vacations de contrôle et des heures d'anglais pour maintenir sa licence de contrôle
- Assurer les astreintes opérationnelles
- Suivre les dossiers techniques confiés par le Chef CA
- Assurer l'intérim du Chef CA

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont directement rattachés
- Il participe au suivi sécurité exploitation
- Il participe, si nécessaire, au suivi sécurité technique
- Il est membre, si nécessaire, de la CLSE

COMPETENCES

Technique de base :

- Maîtrise de l'informatique
- Bonne connaissance de l'environnement de l'organisme

Qualités requises :

- Motivation
- Rigueur
- Synthèse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Adjoint chef de service exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL SNA/SE - Service exploitation (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de service*K-SE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DURAND, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION:

Seconde le Chef de Service Exploitation dans l'exercice de sa mission

Est en particulier chargé de la coordination interne et externe sur les dossiers systèmes et du suivi du tableau ACAP du service

ACTIVITES:

- Aide le Chef du service exploitation dans ses activités
- Anime, Oriente, coordonne les activités du service (subdivisions et aérodromes) et participe à son bon fonctionnement opérationnel
- Définit, propose et met en oeuvre sous l'autorité du chef SNA, les moyens nécessaires à l'exécution des missions du service (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement...)
- Rédige les consignes opérationnelles et notes de service nécessaires au fonctionnement du service
- Assure les relations avec les organismes partenaires en interface (organismes de contrôle, organismes militaires, services de l'exploitant d'aérodrome,...) Assure en particulier la coordination avec les organismes du SNA non rattachés au service eu égard aux prestations pouvant être fournies en tant que de besoin.
- Assure la coordination avec les services techniques
- Assure les relations avec les usagers
- Oriente et participe à l'élaboration des besoins d'évolution en matière de dispositif circulation aérienne (espaces, procédures, plate-forme...)
- Participe à la veille réglementaire
- Participe aux tests théoriques dans le cadre défini PFU
- Assure le recueil, l'analyse et le tour d'expérience relatif aux événements opérationnels. Participe à l'analyse au retour d'expérience relatif aux événements techniques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel
- Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux
- Assure la coordination avec les départements de l'échelon central de la DSNA et de la DO. Peut représenter le SNA auprès des autorités extérieures.

Plus particulièrement :

- Assure l'intérim du Chef de service
- Représente le Service pour les tâches qui lui sont déléguées
- Est chargé, en coordination avec les subdivisions, de la mise en place annuelle du dispositif spécifique GPM et d'autres événements particuliers (MIPIM, DSPA,...)
- Participe au suivi et à la mise en oeuvre de la qualité de service/sécurité. Est plus particulièrement chargé de l'élaboration et du suivi du tableau ACAP du service
- Participe à la permanence opérationnelle du centre

Profil - Qualification :

COMPETENCES

- Management
- Très bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche
- Expérience de chef de projet souhaitée
- Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la CA
- Intérêt pour le travail dans un service opérationnel

- Capacité d'encadrement et d'animation de groupe ou de réunions
- Sens de l'initiative et de l'organisation
- Aptitude au travail au sein d'une équipe et capacité d'animation requise
- Sens du dialogue social et des relations humaines
- Sens aigu de la concertation et de la négociation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Premier contrôleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	3 1er contrôleur CRNA*C-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 05.56.55.62.10 CHF SERV EXPL. maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr GOURBEILLE, Gilles - 05.56.55.62.67 CHFSUB CTRL PI gilles.gourbeille@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE Lyon - Chef de subdivision instruction
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/INST SNA/CE - Subdivision instruction (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-CE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEMEULE, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/CE - SERVICE EXPLOITATION - Subdivision Instruction
CHEF DE SUBDIVISION
LYON ST EXUPERY

- Gère le domaine Instruction de la partie contrôle de la circulation aérienne du SNA et en assure la responsabilité sous l'autorité du chef de service Exploitation,
- Fixe notamment les priorités et les actions de formation en unité et de formation continue,
- Coordonne ces formations avec les équipes de contrôle, les autres subdivisions du Centre, le SNA et SDRH dans le cadre de la mise en oeuvre de phases nationales de formation (modules, stages de formation obligatoires, etc.).
- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITE EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service Exploitation, il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures liées à la sûreté et l'environnement sont mises en oeuvre.

A ce titre, il :

- S'assure de la mise en place et du suivi des formations des contrôleurs conformément aux exigences fixées pour l'homologation des fournisseurs de formation
- Participe au suivi sécurité/qualité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- S'assure de la compétence des personnes qui lui sont rattachées.

SPECIFIQUES

- Organise et assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Etablit les programmes et les plans annuels de formation, suit l'élaboration des statistiques, assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais
- Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
- Définit les besoins d'évolution en matière de formation
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Elabore ou supervise l'élaboration des manuels et des documents pédagogiques utilisés pour la formation
- Participe aux nominations des chefs de quart et des examinateurs
- S'assure du respect des procédures mises en place concernant la gestion administrative des formations/stages en accord avec les plans d'homologation, PFU, PCU et de la transmission correcte de documents associés à ces formations/stages aux services locaux, régionaux et nationaux.
- S'assure de la participation de son service aux différentes réunions nationales touchant les divers domaines liés à la formation des contrôleurs (ICNA et TSEEAC).

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance des cursus de formation au contrôle (ICNA et TSEEAC) à l'ENAC et dans les centres du SNA-CE
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils et systèmes de contrôle
- Connaissance des outils informatiques : ses utilisations bureautique et pédagogique

Qualités requises :

- Etre organisé
- Etre pédagogue
- Etre psychologue
- Etre rigoureux
- Etre vigilant

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation aux fonctions d'encadrement
- Psychopédagogiques de base
- Stage de conduite de réunion

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSPM/NAV/CA- SAINT PIERRE - PC APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DSNA/SPM DSPM/NAV/CA DSNA/SPM - Entité Circulation Aérienne (ST PIERRE ET MIQUELON)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*DSPM/NAV/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRIAND, Joanne - 05 08 41 18 21 johanne.briand@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Les charges de ce poste comportent des activités annexes (relevant notamment de fonctions de bureau de piste) au contrôle d'approche.

Compte tenu de la spécificité de l'emploi et du cadre de vie particulier en milieu isolé, un contact préalable avec le service local est fortement recommandé.

Profil - Qualification :

L'environnement aéronautique régional étant anglophone, il est demandé aux candidats de posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise.

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraichir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

NOTA : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Assistant de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/ETUD Subdivision études (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-O/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MAGADUR, Didier - 02 98 37 34 70 didier.magadur@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MAGADUR, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision études, il supervise le maintien en condition opérationnelle du CAUTRA (positions ODS, Serveurs STPV, STR, ARTAS, ERATO et de la chaîne de visualisation depuis les antennes radar jusqu'aux écrans de visualisation) :

- Supervise le traitement des Fiches de Notifications d'Événement (FNE) rédigées par les utilisateurs.
- Supervise ou rédige si nécessaire les Fiches de Fait Technique ou Expressions de Besoin, et en assure le suivi.
- Participe aux spécifications, suivi et évolutions des systèmes opérationnels, notamment aux GT locaux et nationaux relatifs au CAUTRA et 4F.
- Étudie et rédige la partie exploitation des MISO.
- Supervise ou conduit les évaluations et/ou UOP avant mise en service des nouvelles versions logicielles des composants du CAUTRA.
- Supervise les demandes de modifications opérationnelles des systèmes issues du service exploitation, à l'occasion des dates AIRAC.
- Supervise l'élaboration du paramétrage des composants CAUTRA, et la rédaction des demandes de travaux de mise en oeuvre.
- Supervise les tests de vérification du paramétrage et la rédaction des rapports de test.
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques au CAUTRA et conçoit les manuels d'utilisateurs (MCT),
- Délivre de la formation afférente au CAUTRA en tant que de besoin au CRNA/O.
- Assure la maîtrise d'oeuvre de projets relatifs au CAUTRA,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Participe à l'encadrement de la subdivision.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mettre en Oeuvre les actions préventives et correctives.
- Appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Fournir les éléments demandés par le responsable SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Notifier les événements dont il a connaissance.

COMPETENCES :

- Techniques de base :
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA.
- Savoir réaliser une solution technique adaptée.
- Savoir gérer les interfaces.
- Connaître le fonctionnement des composants du CAUTRA.
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA.
- Connaître l'ensemble des moyens existants.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe.
- Savoir suivre un projet.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage d'insertion des cadres.
- Formation à la fonction RPO.
- Gestion de projet.
- Conduite de réunion.
- Formation SMI
- Formation SSI
- Formation CAUTRA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Assistant Sub Instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/INSTC Subdivision instruction (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 05.56.55.62.10 maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr GALVEZ, William - 05.56.55.62.30 CHEF SUB IN william.galvez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROGER, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- en charge de la formation en Unité au sein de la subdivision Instruction.
- Anime et encadre l'équipe des instructeurs chargés de la formation initiale des contrôleurs.
- Définit les objectifs pédagogiques et le contenu des programmes des différents modules de formation théoriques et pratiques; suit, en relation avec les instructeurs de la subdivision et les chefs d'équipe, la progression des instruits.
- Définit les besoins en nouveaux supports pédagogiques, veille à l'actualisation de toute la bibliothèque technique.
- Participe aux groupes de travail afférents à son domaine de responsabilité.
- Participe à la permanence opérationnelle.
- Participe aux entretiens individuels des agents sous sa responsabilité.

Profil - Qualification :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Savoir manifester une bonne capacité d'écoute
- Avoir le sens des relations humaines

Connaissances

- Technique du contrôle de la circulation aérienne
- Techniques pédagogiques de formation
- Techniques d'évaluation des actions de formation
- Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Assistant Sub Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 0556556210 - CHEF SERVICE EXPL maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr GOURBEILLE, Gilles - 0556556267 CHEF FMP gilles.gourbeille@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KUHN, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision adjoint au chef FMP

- Assure l'intérim du Chef FMP.
- Assure l'interface entre les usagers et DNM-Eurocontrol.
- Assure la veille des documents et publications Eurocontrol dans le domaine ATFCM
- Assure le suivi des évolutions des outils techniques (CHMI, projets SESAR)
- Participe à la formation des ACDS et s'assure du maintien des connaissances.
- Participe à la création et mise à jour des documents et supports pour la formation ATFCM
- Participe aux actions de formation et d'information organisées au profit des approches, des DCC et de la DTI
- Participe comme instructeur ATFCM à la formation locale des nouveaux ICNA (AVE et sorties ENAC).
- Participe aux réunions ATFCM nationales et européennes
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Avoir le sens des relations humaines

Connaissances

- Bonnes connaissances techniques et réglementaires de l'ATFCM
- Bonne connaissance du contrôle en route
- Techniques pédagogiques de formation
- Anglais indispensable

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-RESPONSABLE SOCIETAL - CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	ATTAAC ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	ENAC ENAC/CAB Cabinet (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*ENAC/CAB
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Conseiller / chef de cabinet
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTHOU, Evelyne - 05.62.17.40.80 evelyne.berthou@enac.fr
Personne remplacée :	PONTREAU, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable sociétal de l'ENAC - Chef de programme (DG/CAB)

Dans les domaines du développement durable : environnement et diversité (ouverture sociale, égalité entre les femmes et les hommes, insertion du handicap) :

- participe à l'élaboration de la stratégie de l'ENAC,
- met en oeuvre les actions relatives à ces différents domaines et veille à ce qu'elles s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques nationales,
- met en oeuvre si nécessaire les outils d'analyse de l'impact des actions mises en oeuvre,
- met en oeuvre les financements budgétaires associés à ces actions,
- gère les relations avec les différents partenaires,
- gère le budget de ce domaine.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- dispositions législatives et réglementaires relatives à ses activités,
- du monde associatif lié aux domaines d'activités,
- de l'ENAC et de son environnement institutionnel, académique et industriel.

Savoir-faire / Savoir être :

- aptitudes relationnelles, goût pour la négociation,
- savoir analyser et rédiger,
- savoir comprendre les enjeux et les intérêts parfois antagonistes des multiples interlocuteurs,
- capacité d'initiative, réactivité,
- rigueur et organisation,
- capacité de management.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MONTPELLIER CHEF SUBDIVISION CONTRÔLE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/CTRL Montpellier Méditerranée - Subdivision contrôle (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFMT/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/08/15
Renseignement complémentaire :	AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AMOUROUX, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Encadre les personnels de la subdivision et en assure la gestion opérationnelle, coordonne le plan de charge,
- Assure l'intérim du chef de la circulation aérienne
- Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre
- Suit la mise à jour du MANEX
- Définit les besoins d'évolution des procédures , des espaces, participe aux groupes de travail correspondants
- Participe aux études de mise en oeuvre des moyens opérationnels à l'évolution des méthodes de travail
- Participe à l'élaboration des lettres d'accord et protocoles inter-organismes et en assure le suivi
- Coordonne les activités particulières (exercices civils et militaires, parachutages, manifestations,...)
- Coordonne avec la division technique les interventions sur les moyens techniques
- Est chargé de la coordination des travaux sur la plate forme avec le gestionnaire
- Participe à la commission de qualification et nomination chef de quart et de chef de tour
- participe au suivi de la formation
- Participe à l'astreinte opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

- il est membre des CLS Exploitation
- il participe au suivi sécurité
- il met en oeuvre les actions préventives et correctives
- il fait appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- il gère les indicateur sécurité pertinents
- il participe aux procédures de retour d'expérience

Au titre du management de la qualité :

- Participe à la revue de processus R1 et R3
- Assure la mise à jour du MANEX et de la documentation opérationnelle

Au titre du management de la sureté :

- il notifie les évènements sécurité et sureté dont il a connaissance

S'assure de la compétence des personnels affectés dans sa subdivision

Profil - Qualification :

Technique de base:

- Connaitre la réglementation de la CA
- Aptitude au management
- Goût pour la négociation et les relations humaines
- Utilisation des outils informatiques

Qualités requises:

- Expertise dans le domaine de la circulation aérienne et connaissance de l'organisation de la circulation aérienne
- Connaissance du système de management
- Savoir faire face aux sollicitations fréquentes et imprévues

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3AO - assistant de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP3AO Subdivision 3AO - Etudes opérationnelles (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP3AO
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHUPEAU, Frédéric - 0169577223 BRETON, Francis - 0169577255

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Etudes opérationnelles (point de vue contrôle) en lien avec les évolutions majeures des systèmes ATM dans le domaine approche et aérodrome.
- Apporter l'expertise contrôle au bénéfice de l'ensemble des activités de la division 3A.
- Contribution notamment à l'élaboration des consignes ou recommandations, lorsque celles-ci doivent s'adapter du fait d'une évolution réglementaire ou technologique.
- Suivi des travaux d'expression de besoin et de validation des nouveaux systèmes et moyens.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Aptitude à la négociation et à la médiation (nombreux contacts en interne DO-EC et avec les organismes de contrôle)
- Sens des relations humaines pour le travail en équipe
- Capacité d'écoute, de synthèse et de conseil pour la prise de décision

Connaissances

- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
 - Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que les usagers de l'espace
 - Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne,
 - Connaissances juridiques de base
-
- Connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DAC/NC - NOUMEA LA TONTOUTA - CHEF CA
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	DAC/NC NWWW/CA Organisme Navigation aérienne La Tontouta - CA (TONTOUTA)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*NWWW/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - +687 35 24 01 francois.lebailly@aviation-civile.gouv.fr DAUBOS, Gilles - +687 35 24 30 - FAX : +687 35 gilles.daubos@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les ICNA et IESEA : La durée d'affectation est portée à 4+2 ans si la date d'affectation est postérieure à la date de publication de la modification des décrets statutaires des ICNA et des IESEA.
Personne remplacée :	DAUBOS, Gilles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le Chef de la circulation aérienne doit :

- Assurer l'encadrement des ICNA de la tour de contrôle
- Définir le tour de service
- Tenir à jour la gestion prévisionnelle des effectifs
- Assurer l'intérim du chef d'organisme
- Mener les différents projets en cours
- Assurer avec son adjoint la publication des consignes, la mise à jour du MANEX et des documents aéronautiques
- Participer à la permanence opérationnelle.

Poste à horaire de bureau

Logement assuré sur le site par « nécessité absolue de service »

Profil - Qualification :

Expérience de direction d'équipe

Bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Notions de construction de procédures

Connaissance de l'informatique : Word, Excel, Power point

Formation préalable :

Avant la mutation, à défaut de justifier d'une bonne expérience dans ces domaines, le candidat retenu devra avoir suivi les stages suivants :

stage chef circulation aérienne

stage de formation SAR

En l'absence d'expérience en centre de contrôle d'approche :

-stage de transformation CRNA-Approche

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DAC/NC - NOUMEA LA TONTOUTA - ADJOINT CHEF CA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DAC/NC NWWW/CA Organisme Navigation aérienne La Tontouta - CA (TONTOUTA)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*NWWW/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - + 687 35 24 01 francois.lebailly@aviation-civile.gouv.fr DAUBOS, Gilles - + 687 35 24 30 - FAX : + 687 3 gilles.daubos@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les ICNA et IESEA : La durée d'affectation est portée à 4+2 ans si la date d'affectation est postérieure à la date de publication de la modification des décrets statutaires des ICNA et des IESEA.
Personne remplacée :	DUMOUTIER, Gilbert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

L'Adjoint au chef de la circulation aérienne

sera chargé de :

- assurer l'intérim du chef CA
- organiser les formations initiales et continues des ICNA ainsi que les tests associés et s'assurer de la mise à jour des supports pédagogiques
- de la QS/S de l'organisme
- participer à la mise à jour du MANEX et des documents aéronautiques
- participer à la permanence opérationnelle du SNA

Profil - Qualification :

Exercice des qualifications ADI/ADV - APP/APS - ACP

Devra avoir effectué avant sa mutation les stages suivants :

- transfo lui permettant de rafraîchir ses connaissances sur ses qualifications licence, s'il ne les a pas exercées depuis 4 ans
- chef CA
- qualité de service/sécurité
- formation au service SAR
- stage DESNA ou expérience équivalente sur la réalisation des EPIS

Expérience de poste d'encadrement souhaitable

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DAC/NC - LA TONTOUTA CONTROLEUR CCR Outre-Mer
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DAC/NC NWWW/CA Organisme Navigation aérienne La Tontouta - CA (TONTOUTA)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*NWWW/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - + 687 35 24 01 francois.lebailly@aviation-civile.gouv.fr DAUBOS, Gilles - + 687 35 24 30 - FAX : + 687 3 gilles.daubos@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les ICNA et IESEA : La durée d'affectation est portée à 4+2 ans si la date d'affectation est postérieure à la date de publication de la modification des décrets statutaires des ICNA et des IESEA.
Personne remplacée :	GAUDARD, Marie-Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 PC CCR Outre-Mer

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV/ADI, APP/APS, ACP/ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	D-NC/SNA - NOUMEA - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DAC/NC D-NC/SNA DAC/NC - Service de la navigation aérienne (NOUMEA CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*D-NC/SNA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BETHBEDER, Patrick - + 687 26 52 70 patrick.bethbeder@aviation-civile.gouv.fr SINTES, Franck - + 687 26 56 43 - FAX : + 687 2 franck.sintes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les ICNA et IESSA : La durée d'affectation est portée à 4+2 ans si la date d'affectation est postérieure à la date de publication de la modification des décrets statutaires des ICNA et des IESSA.
Personne remplacée :	SINTES, Franck

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le Chef de la division exploitation, placé sous l'autorité du chef SNA est chargé de coordonner et d'animer le fonctionnement et les différentes missions de la division. Ses missions sont exercées au profit de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie :

- il coordonne et participe aux études sur les organisations, moyens, systèmes techniques ou de surveillance propres à améliorer l'écoulement sûr du trafic aérien sur les aérodromes et en route ;
- il suit et veille l'application de la réglementation concernant la sécurité de la circulation aérienne ;
- il supervise le suivi de l'exploitation des organismes de la circulation aérienne de Lifou et Koné ;
- il propose et supervise l'établissement des procédures de circulation aérienne et les évolutions d'espaces ;
- il coordonne et supervise la mise en oeuvre des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- il coordonne et supervise l'application de la réglementation associée à la formation ATCO ;
- il assure dans son domaine le suivi et l'application des missions d'assistance aux provinces de Nouvelle-Calédonie et du SEAC-WF ;
- il met en oeuvre les structures et moyens destinés au recueil et au suivi des constats et attentes des partenaires et usagers ;
- il veille et contribue dans son domaine, au respect et à l'amélioration de la politique SMI du SNA ;
- il participe à la permanence opérationnelle du SNA.

Profil - Qualification :

Expérience du management

- Très bonne connaissance de l'organisation des services de la CA et de la réglementation
- Expérience dans le domaine des études CA (procédures, espaces, systèmes, études de sécurité...)
- Bonne connaissance des procédures SMS
- Savoir animer une équipe et conduire des projets
- Qualités relationnelles, adaptabilité et esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Adjoint chef de pôle ATT
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr DUJARDIN, Christiane - 05 62 14 55 40 christiane.dujardin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VOLCKRINGER, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Adjoint chef de pôle

Le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports, en termes stratégique, tactique et « court-terme » (systèmes d'alerte sur aéroport). Il développe une expertise sur les métiers du contrôle d'approche et d'aéroport.

Les activités du pôle concernent :

- les problématiques de séquençement (DMAN, AMAN, intégration DMAN/SMAN),
- l'optimisation de la capacité piste,
- la position de contrôle aéroport et les nouveaux outils pour le contrôleur (e.g. routage, guidage),
- la coopération sol-bord,
- l'amélioration de la gestion du profil vertical pour les arrivées et départs,
- la prise en compte d'une dimension environnementale.

Il est à noter que la majorité des projets actuels du pôle font partie du Programme SESAR.

Tâches :

En tant qu'adjoint, le titulaire assistera le chef de pôle dans ses fonctions ; il contribuera notamment aux activités suivantes :

- définition de la politique du pôle, notamment sur les activités TMA du pôle;
- animation, encadrement et coordination des activités TMA du pôle ;
- gestion des marchés, OMEOPATI

Par ailleurs, le titulaire participera pour une grande part de ses activités aux projets TMA du pôle : contribution aux études, à la rédaction de documents de concepts, aux évaluations. Il sera amené à représenter la DSNA sur son secteur d'expertise.

Profil - Qualification :

- Compétences en management, gestion des ressources humaines, gestion des compétences, conduite de réunion
- Goût pour le travail en équipe, organisation et planification
- Connaissance des systèmes ATM d'approche et de leurs évolutions, connaissances AMAN
- Connaissance des projets européens
- Compétences en gestion de projet
- Connaissance des marchés publics
- Compétences dans le travail international et l'animation de groupes de travail
- Bonne pratique de la langue anglaise indispensable

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Adjoint chef de pôle ERT
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DTI DTI/EEI/ERT/M Gestion du trafic aérien En Route - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DTI/EEI/ERT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARIO, Daniel - 05 62 14 55 05 daniel.cario@aviation-civile.gouv.fr HO-MOCK-QAI, Bertina - 05 62 14 54 52 bertina.ho-mock-qai@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HO-MOCK-QAI, Bertina

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Adjoint au chef du pôle « En route »

Le pôle « En-Route » (ERT) est chargé au sein du domaine EEI de réaliser des études portant sur :

- les concepts et outils liés à la gestion du trafic aérien en route, en environnement conventionnel et en environnement « Free Route » : (outils de séparation, gestion complexité, ...)
- de nouveaux rôles des acteurs du contrôle aérien (anticipation du trafic à un horizon étendu au-delà du moyen terme)
- les filets de sauvegarde bord et sol, en route et en TMA
- des concepts innovants (structure de l'espace, résolution de conflits, ...)

Les études sur ces sujets sont validées par des expérimentations.

Ces études sont menées en très grande partie dans le cadre du programme SESAR (Single European Sky Air traffic management Research).

Tâches :

En tant qu'adjoint, le titulaire assistera le chef de pôle dans toutes ses fonctions ; il contribuera donc aux activités suivantes :

- définition de la politique du pôle en coordination avec le chef de domaine ;
- animation, encadrement et coordination de l'ensemble des activités du pôle ;
- mise en oeuvre du SMI au sein du pôle ;
- gestion RH, contractuelle et financière du pôle.

Par ailleurs, il sera amené à diriger la mise en place d'expérimentations en environnement « Free Route », au sein du nouveau programme SESAR 2020.

Dans ce cadre, il représentera la DSNA dans son domaine d'expertise.

Profil - Qualification :

- Compétences en management, gestion des ressources humaines, gestion des compétences, conduite de réunion
- Goût pour le travail en équipe, organisation et planification
- Connaissance des systèmes ATM en route et de leurs évolutions, y compris les filets de sauvegarde
- Connaissance des projets européens et du programme SESAR
- Connaissance de l'environnement de validation du domaine EEI de la DTI
- Excellente connaissance de l'environnement « Free Route »
- Compétences en gestion de projet
- Connaissance des marchés publics
- Compétences dans le travail international et l'animation de groupes de travail
- Très bonne pratique de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert sénior CEO
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SPIESER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Sénior : Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle d'approche et tour.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences relatives aux besoins opérationnels pour les acteurs du système ATM.

Tâches :

L'agent aura la responsabilité de l'activité consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers du contrôle en APP et TWR au sein du pôle et à ce titre il assurera la coordination des travaux des différents intervenants sur ce domaine d'expertise métier.

En particulier il sera amené à piloter les activités du pôle au profit des projets du programme de renouvellement des systèmes ATM en APP et TWR (SYSAT).

Il sera conduit à intervenir, dans le cadre des projets, en particulier dans les phases amont de définition système et les phases d'évaluation opérationnelle lors du déploiement sur site, en coordination avec les contributeurs de la DO et des sites opérationnels.

Profil - Qualification :

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Sens de l'organisation et de la planification
- Capacités d'écoute et de communication
- Bonne connaissance des métiers du contrôle d'approche et tour
- Expérience opérationnelle souhaitée
- Bon niveau d'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 CHARGE DE MISSION FABEC
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DO DO/DEP2 Département 2 - Espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DO/DEP2
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 01 69 57 72 02 estelle.leguilcher@aviation-civile.gouv.fr BESSIRON, Michel - 01 69 57 72 12 michel.bessiron@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Autres contacts : M. BRUNEAU Eric : 01 69 57 71 60 M. GUIGNIER Frédéric : 01 69 57 70 60
Personne remplacée :	BESSIRON, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de mission FABEC

Au sein du département Espace, le candidat :

- participe à la mise en oeuvre de la stratégie du FABEC
- participe aux différentes coopérations internationales bilatérales afférentes
- participe au dialogue social sur ces sujets
- peut participer à des GT pour la mise en oeuvre de projets FABEC
- rapporte au chef de département des évolutions dans son domaine d'activité
- représente en tant que de besoin la Direction des Opérations dans les instances opérationnelles ad hoc du FABEC
- assure la préparation, le suivi et la coordination des réunions du SC OPS pour la DO
- assure le retour d'information des SC OPS au sein de la DO
- assure le suivi des actions issues du SC OPS relevant de la DO
- assure le suivi et la coordination de l'ensemble des projets relevant de l'OPS Standing Committee
- assure la coordination FABEC externe au domaine opérationnel

Le champ d'activité couvre la planification et l'organisation de l'espace aérien, les études relatives à l'organisation stratégique de l'espace aérien et des flux de trafic, la définition des procédures de coordination civile/militaire préactuelle et temps réel.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- applique les principes de la démarche qualité pour ce qui concerne son domaine de compétence
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude au management
- aptitude à la négociation et aux relations humaines
- aptitude au travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- bonne connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que des usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 - Régulateur CNGE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DO DO/DEP2UG Subdivision 2UG - Gestion de l'espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Régulateur CNGE*DO/DEP2UG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MICHEL, Bruno - 01 69 57 73 22 bruno-s.michel@aviation-civile.gouv.fr ETARD, Fabrice - 01 69 57 72 05 fabrice.etard@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Régulateur CNGE

Au sein de la subdivision 2UG, le candidat :

- est responsable, en temps réel, de l'application du Protocole de Niveau 2 relatif à la gestion souple de l'Espace et effectue à ce titre les tâches de recueil et analyse des besoins espace, négocie, élabore et promulgue le plan d'occupation de l'espace et ses modifications (AUP - UUP)
- est amené à rencontrer les partenaires de gestion de l'espace (NM, FMP, organismes militaires) pour assurer une connaissance mutuelle du travail de chacun
- participe aux tâches de spécifications et de validation des outils spécifiques à la CNGE, aux groupes de travail relatifs à l'organisation et aux méthodes de travail de la CNGE

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- sens des relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- aptitude à la négociation et à la médiation
- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que des usagers de l'espace
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- techniques de management et de communication
- connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE - SAINT YAN - Adjoint au chef de la CA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/NE LFLN/CA Saint Yan - Circulation aérienne (ST YAN)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFLN/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr HUET, Nicolas - 0385266050 nicolas.huet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HUET, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure le suivi de la formation opérationnelle des personnels de contrôle, de la QS et de l'environnement

Tâches :

Assiste le chef CA

- * Assure les missions de continuité de service d'Etat
- * Assure la mise à jour du MANINS et l'élaboration des consignes locales
- * Peut être amené à participer à tout projet confié par le chef CA
- * Assure la formation qualifiante et continue des personnels sous sa responsabilité

Au titre du management de la sécurité :

- * Est responsable de la CLS, placée sous la présidence du chef SNA ou son représentant
- * Est chargé du recueil des fiches d'évènements et de leur diffusion
- * Organise le traitement des dossiers relatifs à la sécurité
- * Participe à l'analyse des évènements de son organisme
- * Est membre de la structure de concertation mixte de son organisme
- * Met en oeuvre les actions préventives ou correctives
- * Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques
- * Participe aux procédures de retour d'expérience
- * Participe à l'élaboration des EPIX et des dossiers de sécurité

Profil - Qualification :

Techniques de base

Aptitude au management

Expertise requise dans le domaine circulation aérienne et connaissance de l'organisation de la circulation aérienne

Bonne expérience opérationnelle et technique de la Navigation Aérienne

Qualités requises

Goût pour la négociation et les relations humaines

Expérience du travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/ME/Division plan d'action, QT et com/Chef division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/PAQS Division plan d'action, qualité de service et communication (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/ENV/PAQS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOURGIN, Alain - 01 58 09 47 10
Personne remplacée :	CHAPEAU, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division plan d'action, qualité de service et communication.

Chargé de la définition du plan d'actions environnementales de la DSNA, de la communication sur ces sujets et des réponses aux interventions reçues au sein de la mission environnement.

Tâches :

Anime et encadre l'activité des agents de sa division.

Propose, en coordination avec le chef de la mission, les axes de la politique environnementale de la DSNA et en assure la promotion.

Participe à la mise à jour et au suivi du plan d'actions de la DSNA, sur les sujets liés à l'environnement.

Met en oeuvre des actions de communication lors de rencontres ou réunions publiques.

Coordonne les actions de communication sur la politique environnementale de la DSNA.

Organise le suivi des SNA et la réflexion interne en matière de retour d'expérience et de mise en oeuvre de la politique environnementale de la DSNA.

Conduit des actions de formation et de sensibilisation sur l'environnement.

Assure un suivi des recommandations émises par l'ACNUSA qui concernent la DSNA.

Définit et assure la promotion des outils d'information à l'attention des riverains des aéroports.

Planifie le budget de la mission environnement.

Participe aux réunions et séminaires internationaux concernant l'environnement dans le domaine de la navigation aérienne.

Finalise et fait suivre les réponses à tout type d'interventions reçues.

Responsabilité en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

Les activités du poste s'inscrivent dans le cadre du système de management intégré de la DSNA.

Est chargé de planifier des investissements relatifs à la communication environnementale de la DSNA.

Profil - Qualification :

Expérience en management.

Connaissance du fonctionnement des SNA et du domaine aéroportuaire.

Connaissance des procédures d'achats et marchés publics.

Maîtrise des outils bureautiques (word, excel, powerpoint).

Anglais lu, parlé, écrit.

Goût prononcé pour les relations humaines.

Pédagogie.

Qualités rédactionnelles.

Esprit d'initiative.

Forte réactivité.

Formation d'intégration :

Introduction au contrôle de la circulation aérienne.

Politique environnementale de la DGAC.

Initiation au fonctionnement opérationnel d'un SNA et/ou d'un CRNA.

Notions de base en acoustique, bruit et gêne.

Techniques de communication écrite et orale.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE STRASB.- Chef de subdivision/EXPL/QSSF
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/QSSF SNA/NE - Subdivision QS sécurité (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-NE/EXPL/QSSF
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CORSO, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordonne les actions relatives à la qualité de service et la sécurité sur les aérodromes du SNA NE (hors BM)

Tâches :

Générique (chef de subdivision)

- * Anime et encadre sa subdivision
- * Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- * Identifie les objectifs et les besoins associés
- * Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- * Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- * Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- * Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques

- * Il prépare, anime et organise les CLS de Strasbourg Entzheim et des aérodromes des groupes E et G du SNA
- * Il anime le suivi sécurité/qualité en interne et vis à vis des interfaces avec les centres voisins, fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement et organise le GSSE
- * Il peut être amené à représenter le service exploitation dans le domaine qualité de service sécurité
- * Il participe aux projets d'amélioration de la sécurité au sein du service (espace, procédures, technique, formation)
- * Il s'assure du retour d'expérience au sein du SNA
- * Il coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes
- * Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- * Il participe aux réflexions nationales dans le domaine qualité service sécurité

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service, il s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre.

- * Il assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité et organise l'amélioration du processus
- * Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- * Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- * Il gère les indicateurs sécurité et qualité pertinents
- * Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- * Il participe aux réunions de préparation des revues de pilotage du processus R1

Profil - Qualification :

Techniques de base

Aptitude au management

Connaissance de l'organisation de la circulation aérienne

Expertise dans l'aspect qualité service qualité

Qualités requises

Goût pour la négociation et les relations humaine

Formation d'intégration
Anglais
Ingénieur ou technique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS/Division audit interne et certif/Chef programme
Poste offert aux :	ATTAAC ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/AUDIT Division audit interne et certification (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/MSQS/AUDIT
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEZIN, Patricia - 01 58 09 48 85
Personne remplacée :	CASALI, Jacqueline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme de la division audit interne et certification de la mission du management de la sécurité, de la qualité et de la sûreté.

Participe au développement et au maintien du système de management de la DSNA.

Tâches :

Mise en oeuvre système de management DSNA :

Participe au développement de certains documents du système de management de la DSNA et à leur mise en oeuvre (manuel de management DSNA, procédures, guides).

Participe au maintien des certificats de la DSNA (prestataire de services navigation aérienne, ISO 9001, homologation formation).

Accompagne les services dans le maintien des certificats.

Gestion des audits internes et externes :

Participe à la mise en place des outils de support aux audits.

Participe à la planification des audits.

Participe au suivi de l'ensemble des audits : diffusion des rapports, gestion et validation des réponses, suivi global des actions, renseignement de la base de données AGATA.

Réalise des audits internes.

Participe à l'organisation du REX audit.

Responsabilité en matière de sécurité/sûreté/qualité/environnement :

Gère les audits internes et externes.

Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit.

Profil - Qualification :

Management et communication.

Principe de système de management (SMS, ISO 9001),

Méthodes de surveillance interne (audits et inspections).

Réglementation système de management/qualité, sécurité et sûreté.

Conduite de projet.

Aptitude au management.

Force de proposition.

Goût pour la négociation et les relations humaines.

Goût pour la communication et l'animation de groupe.

Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

Formation d'intégration :

Système de management, norme ISO 9001.

Audit / inspection.

Réglementation navigation aérienne.

Expérience souhaitée dans le domaine de la navigation aérienne et dans le domaine de la certification, de l'agrément.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG POINTE A PITRE CHEF DE DIVISION CIRCULATION AERIENNE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
Affectation :	SNA/AG TFFR/CA Pointe à Pitre - Division circulation aérienne (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*TFFR/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BABIJON, Gilbert - 0590 48 20 02 gilbert.babijon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ANGE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Anime encadre les personnels de la division et coordonne le travail à effectuer
Est responsable de l'exploitation du service de contrôle de l'aérodrome de Pointe à Pitre (contrôle, étude des procédures, instruction, exploitation/sol, qualité de service)
Est chargé des relations extérieures et avec les usagers pour les problèmes relatifs à la CA
Participe aux commissions de qualification et d'aptitude des contrôleurs, nomination des chefs de quart
Participe au dialogue social
Est responsable de l'application de la réglementation et des procédures CA avec l'ensemble du système ATC
Supervise et vérifie le contrôle et le suivi de la documentation de la division CA
Assure l'interface avec la division CA du SNA/AG et la DO, ainsi que les partenaires extérieurs : MTO, DDE et étrangers
Participe à la planification et à la mise en place des nouveaux équipements
Rédige le bilan annuel d'activités de la division
Participe à l'astreinte opérationnelle
Assure l'intérim du chef d'organisme

Profil - Qualification :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA
Connaître le fonctionnement global d'un aéroport
Connaître la réglementation de la CA
Connaître les systèmes et équipements de la NA
Savoir écouter
Avoir une élocution Claire
Savoir rédiger
Connaître les statuts
Mettre en oeuvre la gestion des effectifs
Savoir animer une équipe
Savoir déléguer
Savoir négocier
Capacité d'initiative et d'esprit de décision
Sens des responsabilités
Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues
Dynamisme
Ouverture d'esprit

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG POINTE A PITRE CHEF SUBDIVISION CONTRÔLE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
Affectation :	SNA/AG TFFR/CA/CTRL Pointe à Pitre - Subdivision contrôle (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*TFFR/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ANGE, Patrick - 0590 48 21 01 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ZINGER, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Encadre et assure la gestion opérationnelle des personnels de la subdivision, coordonne le travail à effectuer

Assure l'intérim du chef de la division circulation aérienne

Participe à la rédaction du bilan annuel d'activités de la subdivision

Participe à l'astreinte opérationnelle

Définit les besoins d'évolution des installations et des procédures

Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre

Suit la mise à jour du MANEX

Est responsable de l'élaboration de la documentation SAR

Participe à l'élaboration des lettres d'accord inter-organismes et en assure le suivi

Coordonne avec la division technique les interventions sur les moyens techniques

Est chargé de la coordination des travaux sur la plate-forme

Participe à la commission de qualification, et nomination des chefs de quart et chefs de tour

Participe aux spécifications de outils et aux évolutions des méthodes de travail des contrôleurs

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de division :

Il est membre des CLS Exploitation

Il participe au suivi Sécurité

Il met en oeuvre les actions préventives et correctives

Il fait appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Il gère les indicateurs sécurité pertinents

Il assure la réalisation des bilans et publications

Il participe aux procédures de retour d'expérience

Il met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche

Connaître la réglementation de la CA

Réglementation exploitation des systèmes :

Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle

Connaître les méthodes d'élaboration des procédures

Communication

Savoir exposer avec aisance

savoir écouter

Savoir rédiger

Management

Savoir animer une équipe

Savoir déléguer

Savoir conduire une négociation

Qualités requises :

Savoir faire face aux sollicitations fréquentes et imprévues

Etre dynamique

Faire preuve de sang froid et de mesure

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Chef subdivision Instruction
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/INSTC Subdivision instruction (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*C-SE/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/01/16
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à une mutation	
Personne remplacée :	GAILLARD, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision instruction du service exploitation du CRNA/SE
(Emploi à horaires de bureau)

Participation obligatoire à la permanence opérationnelle

- Anime et encadre le personnel de la subdivision et coordonne le travail à effectuer.
- Met en place les plans de formation et de compétence en unité en conformité avec les textes DSNA et DO agréés par la DSAC.
- Elabore le planning prévisionnel de la formation initiale ICNA
- Elabore le plan de formation en unité du service Exploitation en coordination avec le coordonnateur Formation
- Elabore le plan de formation continue du service Exploitation en coordination avec le coordonnateur Formation
- Effectue la gestion prévisionnelle des effectifs nécessaires au fonctionnement de la subdivision
- Participe à la nomination et à la formation des examinateurs
- Effectue un état prévisionnel des mentions d'unité
- Assure le suivi des élèves ICNAs en module 4, 6, 9 et 10
- Participe aux différents GMO
- Assure la coordination avec l'ENAC, la DO et la DSNA
- Fixe les priorités et actions de formation en unité et de formation continue, les outils pédagogiques à mettre en place et ceux à développer.
- Coordonne l'ensemble des formations avec les équipes, les autres subdivisions, l'ENAC, la DSNA et la DO.
- Est responsable de la documentation publiée par la subdivision.
- Participe aux spécifications techniques des outils servant à la formation.
- Participe à des commissions, groupes de travail locaux ou nationaux.
- Est responsable de la planification des évaluations, des examens, en vue de l'obtention des mentions en unité et du suivi des commissions et jury.
- Est le correspondant du CRNA/SE pour l'homologation comme fournisseur de formation CRNA/SE
- Participe aux réunions locales, nationales et internationales relevant de son domaine de compétence
- Participe en relation avec le chef du service Exploitation à l'animation des réunions chefs d'équipe
- Participe au CT/S
- Assure les relations de sa subdivision avec les autres subdivisions du service Exploitation
- Participe à la formation des chefs d'équipe
- Le cas échéant, assure l'intérim du chef de service exploitation

Profil - Qualification :

- * Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- * Connaître et exploiter le Manex
- * Connaître la réglementation NA
- * Connaître les techniques de communication
- * Savoir animer une équipe
- * Savoir suivre un projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Assistant de subdivision contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOLANDER, Sylvie - 04.42.33.12.38 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à une mutation	
Personne remplacée :	BARRAU, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision contrôle
(Emploi à horaires de bureau)

- * Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et l'entité FMP
- * Etudie et élabore l'évolution des espaces et des procédures
- * Traite des demandes de publications et mises à jour,
- * Mise en oeuvre des modifications
- * Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages ...
- * Participe à la mise en oeuvre de simulations
- * Gère les dossiers ATFM en collaboration étroite avec le service, la CNGE et la CFMU
- * Traite des FNE
- * Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires
- * Participe à la négociation, à l'élaboration et à la rédaction des lettres d'accord
- * Participe à la permanence opérationnelle
- * Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

- * Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- * Connaître et exploiter le Manex
- * Connaître la réglementation NA
- * Savoir expliquer les procédures de réglementation
- * Connaître les systèmes et équipements
- * Connaître les statuts et régimes indemnitaires
- * Connaître les techniques de communication
- * Savoir animer une équipe
- * Savoir suivre un projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Chef de sub.Qualité de Sce/Sécurité
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service sécurité (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*C-SE/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à une mutation (éventuelle)	
Personne remplacée :	DUFOSSEZ, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision qualité de service / sécurité au service exploitation du CRNA/SE
(Emploi à horaires de bureau)

Participation obligatoire à la permanence opérationnelle

- Est responsable de l'encadrement de la subdivision (organisation, dimensionnement, animation, planification, synthèse).
- Est responsable du traitement et de l'analyse des événements sécurité
- Propose des mesures suite aux recommandations des instances nationales de sécurité (ITES, CMSA, CSCA, BEA)
- Organise et coordonne avec la subdivision instruction les actions de formation initiale et continue, de sensibilisation aux aspects qualité de service, sécurité
- Collabore avec les autres subdivisions du service Exploitation, voire avec les autres services en vue d'améliorer le service rendu aux usagers et services extérieurs
- Organise et coordonne la mise en oeuvre du retour d'expérience (diffusion d'enseignement) pour les contrôleurs
- S'assure de la tenue de la base de donnée INCA pour la subdivision QS/S
- Renseigne la base de données ACAP et s'assure de la mise en oeuvre des ACAP dont il est responsable
- Coordonne la préparation des différentes commissions de sécurité, les anime en l'absence du Chef de Service, en assure le secrétariat et assure le suivi des mesures proposées
- Fait la synthèse de l'analyse des causes des incidents et proposer au chef de service des mesures propres à éviter leur renouvellement et en assurer le suivi
- Organise et coordonne les documents d'analyse, de statistiques et les bilans sécurité
- Représente le Service Exploitation aux réunions et travaux nationaux visant à consolider la sécurité
- Organise et contrôler les évaluations des nouveaux systèmes propre à la qualité de service
- Participe aux réunions locales, nationales et internationales relevant de son domaine de compétence
- Participe en relation avec le chef du service Exploitation à l'animation des réunions chefs d'équipe
- Participe au CT/S
- Assure les relations de sa subdivision avec les autres subdivisions du service Exploitation
- Participe à la formation des chefs d'équipe
- Le cas échéant, assure l'intérim du chef de service exploitation

Profil - Qualification :

Savoir animer une équipe.

Savoir suivre un projet.

Connaître les règles de fonctionnement de la C.A. Savoir traiter les évènements conformément au ManTES (Manuel de Traitement des Evènements Sécurité).

Savoir gérer le retour d'expérience.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - Roissy - PC approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/CTRL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Contrôle (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	4 1er contrôleur d'approche*LFPG/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr KINTZLER, Magali - 01 74 37 86 14 magali.kinkzler@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP/CDG - Chef de programme CDM
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL Organisme CDG-LB - Service Exploitation (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*LFPG/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 Chef du service Exploitation CDG ZIMA, Patrick - 01 74 37 86 02 Adjoint au chef du service exploitation
Personne remplacée :	GIMENEZ, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Dans le cadre du développement de projet CDM (Collaborative Décision Making), le chef de programme CDM :

- Assiste le chef du service Exploitation pour l'ensemble des aspects ayant trait à la démarche collaborative locale, en particulier il assure une coordination transverse au sein du service et de ses subdivisions sur l'ensemble des aspects en lien avec la démarche CDM (Prépa suivi et REX Ops, Suivi GT CDM, Plans crises dont Winter, Suivi stratégie CDG 2020, ...)
- Assure une étroite collaboration avec les autres partenaires et en particulier l'exploitant d'aérodrome afin d'assurer l'évolution cohérente du processus et des outils afférents pour faire face aux exigences de la plate-forme
- Assure le reporting vers le comité de pilotage et de direction du projet CDM@CDG
- Prépare les prises de décision en coordination avec les autres chefs de programme
- Suit l'avancement des groupes de travail du projet
- Informe régulièrement les opérationnels des orientations choisies et de l'avancement des travaux
- Facilite la collaboration entre les groupes de travail et les subdivisions pendant les phases de définition, d'expérimentation et de mise en oeuvre
- Prépare le transfert des actions élaborées dans le cadre du projet du cadre expérimental vers les subdivisions
- S'assure du suivi et l'application du processus par l'ensemble des subdivisions du service
- Participe aux GT relevant de son domaine de compétence
- Assure une liaison étroite avec la subdivision Sol et Contrôle (en particulier son Pôle Temps Réel) dans le cadre du suivi des Mensuelles et des GT afférents
- Assure une liaison étroite avec la subdivision Etudes pour assurer la cohérence du développement des outils
- Propose les actions à mettre en oeuvre au sein du service pour répondre aux attentes de l'ensemble des partenaires du processus
- Participe à la cohérence et cohésion des actions du service en interface avec les autres subdivisions en ce qui concerne les éléments relevant de son domaine de compétence
- Développe le concept de fonctionnement d'un aéroport @CDM et participe à la promotion du concept à l'extérieur
- Participe au développement des outils utiles (site WEB, informatique, informations Météo)
- Assure le pilotage transversal du Processus HIVERNAL
- Anime les Groupes de Pilotage relevant de son domaine de compétences
- Est le point focal NA CDG pour ce qui concerne la Roadmap Technique CDG2020 et à ce titre assure une gestion pro active voire en est l'initiateur de l'ensemble des projets liés à la stratégie inhérente à cette ambition CDM
- Assure un lien avec l'ensemble des compagnies CDG afin d'assurer la pertinence et l'appropriation des projets de la feuille de route et leur implication dans les processus du CDM
- Identifie en relation avec la subdivision Etudes les projets SESAR susceptible d'intérêt dans le cadre de la feuille de route CDG 2020. Assure en lien avec les chefs de projets identifiés l'avancement de ces projets et les résultats attendus
- _ Aide à valoriser l'expérience de CDG en termes de CDM aussi bien dans les instances nationales qu'internationales. Aide dans ce cadre à assurer la convergence des procédures et pratiques au niveau européen.

Responsabilités en matière de sécurité / Qualité / Sureté / Environnement:

- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du retour d'expérience
- Il s'assure de la qualité du service fourni au travers du pilotage du processus
- Il assure la gestion de la documentation relevant de son domaine de compétence

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne. (4)
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international. (4)
- Connaissances aéronautiques générales (3)
- Connaissance des méthodes de travail, des outils et systèmes d'un centre de contrôle d'approche (4)
- Connaissances en bureautique (3)

Qualités requises :

- Sens développé de l'organisation
- Diplomatie et sens de la mesure
- Disponibilité pour assister aux réunions ou groupe de travail dans un cadre inter partenaire
- Facultés d'adaptation
- Capacité à suivre un dossier
- Capacité à se projeter dans l'avenir et savoir rendre compte.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage management
- Stage gestion de projet
- Stage CDM

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG-Ass Sub Ins
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/INST Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Instruction (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr ZIMA, Patrick - 01 74 37 86 02 patrick.zima@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RAMANANTSOA, Yvan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION : Chargé du pôle SUPPORTS PÉDAGOGIQUES de la subdivision instruction - Développement et suivi des supports de formation

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION INSTRUCTION SERVICE EXPLOITATION ROISSY

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Instructeurs détachés
- Assistants de classes

ACTIVITES DU POSTE :

- Encadre une équipe d'instructeurs locaux détachés
- Assure avec son équipe, la création des supports pédagogiques et d'évaluation sur la base des objectifs pédagogiques définis dans les plans et programmes de formation (PFU, PCU) et sur demande ou avis des pôles FI, FC et Sécurité de la subdivision instruction.
 - o Etude de l'environnement et des besoins en outils/supports
 - o Participation à la définition de programmes pédagogiques
 - o Développement de supports pédagogiques sur mesure
- S'assure du suivi, de la mise à jour et de la pertinence des supports pédagogiques, dévaluation, ainsi que de la documentation de référence de la subdivision.
- Coordonne la programmation des instructeurs pour le suivi stagiaire
- Assure l'organisation des évaluations sommatives (examen seulement)
- Assure la diffusion auprès des contrôleurs des supports pédagogiques
 - o Définition des supports de diffusion
- Élabore le cahier des charges pour la réalisation d'outils pour la conception de supports
- Peut participer au suivi de la progression des stagiaires et à la définition des actions correctives
- Peut assurer, en complément des instructeurs les évaluations formatives des stagiaires
- Peut participer à la permanence opérationnelle
- Peut assurer l'intérim du chef de subdivision

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.
- assure la conformité réglementaire de la documentation et des supports de la subdivision dans le cadre de la formation

COMPETENCES

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques PAO/EAO, et multimédia
- Connaître les techniques pédagogiques
- Savoir conceptualiser des données et imaginer des modes d'organisation et de transmission de savoirs faire
- Être créatif, méthodique et bénéficier d'un bon esprit de synthèse

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage management (optionnel)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG - FORT DE FRANCE - PC APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL SNA/AG - Subdivision contrôle (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	3 1er contrôleur d'approche*K-AG/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMODEO, Jean-Luc - 0596 422 492 jean-luc.amodeo@aviation-civile.gouv.fr PUBELLIER, Jean-Michel - 0596 422 488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre

Accélère et ordonne la circulation aérienne en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome...)

Assure les séquences d'approche, en intégrant les contraintes d'environnement

Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin

Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents

Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification

Effectue des détachements en subdivision

Exerce la qualification maximale du centre

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

Prend en compte les résultats et les préconisations du REX

Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme défini dans les textes

Participe aux commissions locales de sécurité

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

Qualifications :

ADI/ADV, APP/APS

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Premier Contrôleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	6 1er contrôleur CRNA*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax.04.42.33.78.46

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-MCU1 chef de division circulation aérienne
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banega@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	RSI Niveau 4
Personne remplacée :	SALON, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la direction du transport aérien, la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne est chargée des affaires réglementaires et institutionnelles de la navigation aérienne aux niveaux national et international, de la gestion de l'espace aérien dont la création et la modification des structures d'espace aérien, en relation avec les autorités militaires, du système de redevances et de performance des services de la navigation aérienne et du bloc d'espace aérien fonctionnel « FABEC ».

Elle comprend, outre le chef de la mission et son adjoint : le pôle « ciel unique », et le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien.

Le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien :

- est en charge de l'élaboration et de la mise à jour de la réglementation relative à la navigation aérienne et à l'espace aérien, aux services de la navigation aérienne, à la sécurité de la gestion du trafic aérien ainsi qu'aux procédures et aux équipements de navigation aérienne, et de sa conformité aux règles internationales et communautaires ;
- assure la gestion de l'espace aérien national, en liaison avec le ministère de la Défense, et prépare, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés, les travaux du directoire de l'espace aérien et assure leur suivi ;
- contribue à la mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes, en liaison avec les autorités militaires, la direction des services de la navigation aérienne et la direction de la sécurité de l'aviation civile ;
- participe aux travaux internationaux correspondants de l'Union européenne, notamment de l'AESA, et d'Eurocontrol, ou assure la participation d'experts à ces travaux ;
- contribue aux travaux de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne et à la coordination des experts concernés, et participe à ces travaux le cas échéant.

Tâches :

Chef de la division « Circulation aérienne »

Activités génériques :

- gère le domaine réglementaire associé à la circulation aérienne (dont la circulation des drones), à la gestion du trafic aérien et aux équipements CNS embarqués, en coordination avec les acteurs concernés, attribue et suit les dossiers,
- initie et propose la modification de textes réglementaires,
- représente l'administration auprès des acteurs du secteur,
- représente l'administration devant les instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif,
- répond aux propositions normatives relatives à son secteur émanant des instances européennes et internationales,
- s'assure de la qualité de la norme,
- participe à l'évaluation, l'élaboration et à la conduite des politiques publiques dans son domaine.

Activités spécifiques :

- assure la préparation et le suivi des règlements nationaux dans son domaine réglementaire, qui inclut la circulation aérienne, la circulation des drones, la gestion du trafic aérien et les équipement CNS embarqués ;
- suit l'élaboration des règlements européens et normes internationales en relation avec son domaine réglementaire ;

- participe à des réunions internationales à l'OACI, à l'AESA et à Eurocontrol dans son domaine réglementaire, ou assure la coordination avec les experts de la DGAC participant à ces réunions ;
- anime et assure le suivi de réunions de travail avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires relatives à son domaine réglementaire.

Profil - Qualification :

Connaissance de la gestion des espaces aériens

Connaissance du rôle et du fonctionnement des institutions communautaires et internationales liées à la navigation aérienne

Connaissance de la réglementation opérationnelle circulation aérienne

Connaissance des processus et circuits de décision des instances internationales

Connaissance de la conduite de projet

Connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé)

Savoir travailler en réseau

Savoir convaincre

Avoir le sens de l'organisation

Avoir l'esprit de synthèse

Avoir le sens de l'analyse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP/Le Bourget-Adjoint au chef de service
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA Organisme CDG-LB - Service Circulation Aérienne Le Bourget (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de service*LFPB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAUCHEUX, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Activité du poste :

- Assiste le Chef du Service dans l'ensemble de ses activités et assure son intérim.
- Représente le Service dans les réunions et pour les missions qui lui sont confiées.
- Participe à l'élaboration des plans d'investissement en moyens NA
- Conduit au sein du service des projets transversaux.
- Anime les réunions et GT dans les domaines qui lui sont confiés.
- Participe à la préparation et au déroulement des Salons Internationaux de l'Aéronautique et de l'Espace.
- Correspondant du Service auprès des MGX en ce qui concerne la logistique.
- Représentant du service au CHSCT, correspondant hygiène et sécurité du service
- Spécifie et élabore les consignes travaux plateforme en coordination avec la Subdivision CTL
- Initie ou suit des dossiers spécifiques.
- Participe aux diverses commissions locales.
- Est amené à animer ces instances par délégation du chef de service
- Responsable sûreté du Service
- En charge du contrôle de présence des agents opérationnels du Service

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'organisation générale de l'Aviation Civile.
- Connaissance du contexte organisationnel et humain
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international.
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils et méthodes du contrôle d'approche et de l'exploitation BRIA.
- Savoir rédiger une étude de sécurité CA
- Sensibilisation dans le domaine juridique

Qualités requises :

- Aptitude au dialogue, disponibilité face aux sollicitations fréquentes.
- Capacités d'analyse, de synthèse et de prise de décisions.
- Technique de management, conduite de réunions.
- Définir des objectifs, suivre leur réalisation.
- Capacités rédactionnelles.

Formation d'intégration :

- Stage de responsable sûreté
- Formation locale au SMI
- Formation aux études de sécurité
- Stage de management

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - ROISSY Chef Sub Espaces procédures
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé au choix sur le site d'ORLY ou CDG.
Remplacement :	JM LAVIGNAC

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION Espaces procédures

Tâches :

Encadre les personnels, gère et planifie les activités de la Subdivision : partage du travail et suivi des dossiers.

- Etudes et adaptation du dispositif circulation aérienne de la région parisienne.
- Etudes des procédures de départ, d'arrivée, d'attente et d'approche aux instruments.
- Elaboration des supports de l'ensemble des dossiers techniques à l'aide d'outils DAO/CAO.
- Elaboration des dossiers d'homologation des procédures de départ et d'approche aux instruments.
- Etudes relatives au respect des servitudes aéronautiques de dégagement.
- Etudes et avis techniques dans le cadre de travaux.
- Elaboration et suivi permanent d'une base de données obstacles sur et aux abords des aérodromes.
- Elaboration de l'information aéronautique temporaire et permanente des aéroports parisiens en particulier dans les domaines suivants: restrictions et modifications relatives aux travaux majeurs sur les aéroports ; modifications des trajectoires , des procédures PANS-OPS et des minima opérationnels ; manifestations aériennes ponctuelles et périodiques.
- Participation aux études relatives aux espaces aériens de la région parisienne.
- Préparation technique des dossiers espaces pour traitement en CRG.
- Participation technique à certains dossiers liés à l'environnement.
- Participation en qualité de coordonnateur technique pour les besoins des simulations temps réel.
- Participation à différents GT techniques nationaux dans le cadre du développement de critères techniques nécessaires à l'évolution des procédures, d'aspects réglementaires , de la stratégie de la mise en oeuvre de la navigation de surface (RNAV).
- Participation aux spécifications techniques nécessaires à la modélisation de simulations temps réel.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mise en application, dans le cadre des activités du poste, de la réglementation et des textes en vigueur ;
- Est l'informateur coordonnateur de l'information aéronautique pour les SNAS/RP

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG CAYENNE 1ER CONTROLEUR D'APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMODEO, Jean-Luc - 0596422492 jean-luc.amodeo@aviation-civile.gouv.fr ARENO, Michel - 0594359395 michel.arena@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	- Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV/ADI, APP/APS, ACP/ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Chef de programme 4-Flight
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL Service exploitation (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 CHF programme*C-SE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.47

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme 4-Flight

Sous l'autorité directe du chef de service

- Anime l'équipe des détachés 12/36 mois 4-Flight et assure leur gestion administrative
- Assure, auprès de la Direction du Service Exploitation, le suivi et la coordination des travaux sur le projet 4-Flight en collaboration avec les Chefs de Subdivisions
- Suit le planning des différentes activités demandées par les organismes extérieurs (DTI, ENAC, DO, THALES, ...), évalue la charge de travail induite par le projet 4-Flight pour la Direction du Service
- Elabore et tient à jour le plan de charge des activités 4-Flight au Service Exploitation
- Rend compte des difficultés à la Direction du Service
- Assure l'organisation des phases d'expérimentation
- Assure l'interface, en collaboration avec le Chef de la Subdivision Etudes, avec le Service Technique sur tous les points relatifs au projet (Coflight, paramétrage, cartes, supervision, ...)
- Participe, auprès de la Direction du Service, au Projet Induit CRNA/SE
- Participe à l'installation et l'appropriation des différentes versions industrielles
- Participe aux actions de communication sur le projet
- Participe aux réunions de service

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Technique de Gestion de programme, Bonne connaissance technique

Qualités requises :

Esprit de rigueur, méticulosité

Capacité d'organisation

Esprit d'analyse des conséquences

Goût pour les relations humaines

Capacité d'écoute, d'analyse et d'anticipation des problèmes, savoir communiquer

Capacité d'évaluation de la situation et des risques

Travail d'équipe

EXPERIENCE SOUHAITEE

Bonne connaissance du centre, encadrant

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DTI DTI/EOS/PER/A Performance - Athis (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/PER/A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURENT, Thierry - 01.69.57.69.88 thierry-j.laurent@aviation-civile.gouv.fr TROIT, Romain - 01.69.57.69.18 romain.troit@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de C. CONRAUX.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Expert Senior.

Evaluation de la performance du système de trafic aérien.

Au sein du domaine Exigences Opérationnelles des Systèmes (EOS), le pôle Performance (PER), installé sur le site d'Athis-Mons, est chargé de mesurer la performance actuelle du système de navigation aérienne, et d'évaluer sa performance future.

Tâches :
Il identifie et quantifie les inefficacités existantes pour cibler les efforts d'amélioration de la DSNA.

Il évalue pour les centres de contrôle les projets de dispositif de circulation aérienne, qu'ils soient en route, en zone terminale ou au sol.

Il détermine la pertinence tant opérationnelle qu'économique des projets de la DSNA.

A ces fins, le pôle développe et met en oeuvre des méthodes et des outils de gestion, de traitement et d'analyse de données, ainsi que de simulation arithmétique.

Ces activités sont menées dans des cadres variés, locaux comme internationaux, en relation avec les différentes composantes de la DSNA comme de la DGAC, et en partenariat avec les ANSP du FABEC, ainsi qu'avec Eurocontrol, les compagnies aériennes et des organismes de recherche pour les projets SESAR.

Le candidat retenu prendra en charge des études, pour lesquelles il :

- organisera l'activité d'agents du pôle,
- supervisera la réalisation de commandes par des prestataires de services dans le cadre de marchés publics,
- assurera la coordination avec les partenaires internes et externes à la DSNA

Il participera au développement des activités et compétences du pôle.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la Navigation Aérienne,
- Autonomie et initiative. Capacité à mener une étude,
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,
- Bon niveau d'anglais,
- Goût pour l'analyse de données, la modélisation, l'informatique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG POINTE A PITRE SERVICE EXPLOITATION 1ER CONTROLEUR AP
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/AG TFFR/CA Pointe à Pitre - Division circulation aérienne (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*TFFR/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BABIJON, Gilbert - 0590482002 gilbert.babijon@aviation-civile.gouv.fr ANGE, Patrick - 0596422488 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre ;
- Accélère et ordonne la circulation aérienne en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome...) ;
- Assure les séquences d'approche, en intégrant les contraintes d'environnement) .
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin ;
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents ;
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification ;
- Effectue des détachements en subdivision ;
- Exerce la qualification maximale du centre;

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- prend en compte les résultats et les préconisations du REX ;
- maintient ses compétences et conditions d'exercice comme défini dans les textes ;
- participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Premier contrôleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (LOPERHET)
Fonction / Poste :	4 1er contrôleur CRNA*C-O/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ouverture de poste selon GT effectifs.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA-E- Premier controleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur CRNA*C-E/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr BRIDE, Vital - 03 26 84 62 04 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	C-E/EXPL/INSTC - Assistant de subdivision instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/INSTC Subdivision instruction (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-E/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CADOT, Jean-Yves - 03 26 84 62 13 jean-yves.cadot@aviation-civile.gouv.fr BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RINGUET, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sur la base des objectifs généraux et terminaux fixés pour chaque action de formation, l'assistant définit les objectifs élémentaires de la formation en unité. Il élabore les programmes de formation en conformité avec le plan de formation en unité et fait réaliser les supports de formation (cours théoriques et simulations).

Rattaché au Chef de Subdivision.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Le cas échéant, assurer l'intérim du Chef de Subdivision
- Spécifier les objectifs élémentaires du plan de formation en unités ICNA
- Elaborer les programmes de formation en assurant la cohérence et la progression entre les différents supports de formation
- Faire réaliser et mettre à jour les cours théoriques
- Animer l'équipe de créateurs
- Assurer la formation des personnels affectés ou détachés à la cellule création
- Participer aux groupes locaux et nationaux de son domaine de compétence (GMO)
- Participer à la permanence opérationnelle si le titulaire du poste n'exerce pas les privilèges de sa licence de Premier Contrôleur en salle de contrôle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

- Peut représenter le chef de subdivision en CLS et commissions Airprox
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Participer aux procédures de retour d'expérience
- Procède à la notification d'événements
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- Participe aux audits

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Techniques du contrôle en route

Qualités requises :

- Etre méthodique
- Identifier les domaines d'innovation possibles
- Répartir le travail dans une équipe
- Etre pédagogue

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC/PF - TAHITI - Premier contrôleur
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SEAC/PF S-PF/NA/CA/CTRL SEAC/PF - Subdivision contrôle (FAAA)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*S-PF/NA/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PERETTI, Charles - 00 689 40 86 10 41 charles.peretti@aviation-civile.gouv.fr LAO, Francisco - 00 689 40 86 11 47 francisco.lao@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les ICNA et IESEA : La durée d'affectation est portée à 4+2 ans si la date d'affectation est postérieure à la date de publication de la modification des décrets statutaires des ICNA et des IESEA.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

PC CCR Outre-mer

Chargé, dans un environnement radar et non radar , d'assurer la sécurité et la régularité de l'écoulement du trafic aérien en fournissant les services de contrôle, d'information et d'alerte à travers les qualifications de contrôleur d'aérodrome, d'approche et en route et océanique CPDLC.

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV/ADI, APP/APS, ACP/ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-ST DENIS Assistant-Subdiv-Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL SNA/OI - Subdivision Exploitation (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-OI/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	19/03/16
Renseignement complémentaire :	DUTARTRE, Lionel - 02 62 72 88 00 lionel.dutartre@aviation-civile.gouv.fr VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROULOF, Maurice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision Exploitation, chargé de la formation

Tâches :

Encadre les personnels et supervise le travail à effectuer pour la formation initiale, et continue (PFU, PCU, PIFA etc.)

Elabore et organise le programme de formation des nouveaux contrôleurs affectés

Est responsable de l'outil Scanrad, définit les objectifs, valide les simulations, suit les évolutions du matériel.

Organise et participe au jury et à la commission de formation en unité.

Organise et assure le suivi du renouvellement des mentions de qualification

Organise et assure le suivi des vols de familiarisation

Participation à l'organisation de la formation à l'anglais

Organise les stages locaux et sur site.

Participe aux réunions de coordination « Formation » à la DO

Détient la qualification maximale du centre

Assure les services de la circulation aérienne sur une position de travail.

Peut assurer le rôle de Chef de Tour en son absence.

Participe au dialogue social

Assure l'intérim du Chef de la Subdivision

Participe à la permanence opérationnelle du SNA-01

Profil - Qualification :

Expertise dans le domaine CA

Nécessite de l'acquisition rapide des mentions de qualification : ADI, APP, ACP à Roland Garros.

Motivation pour la formation

Sens des relations humaines

Dynamisme

Adaptation aux situations imprévues

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-BIARRITZ-Premier Contrôleur d'Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/GSO LFBZ/TWR Biarritz Bayonne Anglet - Circulation aérienne (BIARRITZ CEDEX)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFBZ/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-PAU-Premier contrôleur d'approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/GSO PYRP/TWR Pyrénées Pau - Circulation aérienne (LESCAR)
Fonction / Poste :	3 1er contrôleur d'approche*PYRP/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 05.59.33.39.05 philippe.versi@aviation.civile.gouv.fr FERNANDEZ DE GRADO, Jean-Marc - 05.57.92.81.14 jean-marc.fernandez-de-grado@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Premier Contrôleur d'approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL SNA/SO - Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*K-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr HIRIBARREN, Louis - 05.57.92.83.43 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Merignac-Chef Sub Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL SNA/SO - Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HIRIBARREN, Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de ses supérieurs hiérarchiques
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
- Propose les évolutions des installations, des procédures et du besoin opérationnel
- Propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre
- Gère les lettres d'accord et en assure le suivi
- Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques
- Participe au traitement des dossiers d'environnement de la plate-forme (partie CA)
- Est responsable de la mise à jour du MANEX
- A en charge les avis CA sur les activités particulières
- Est l'interface avec le gestionnaire ADBM de la plate-forme de Bordeaux-Mérignac
- Est responsable de la gestion des contrôleurs en exploitation et du fonctionnement opérationnel de la tour de la tour de contrôle
- Assure en coordination avec les chefs CA, la cohérence et la tenue à jour de l'ensemble des MANEX et l'application des consignes d'exploitation
- Assure la gestion du BRIA et l'assistance aux vols selon les dispositions prévues
- Assure le suivi d'exploitation des autres aérodromes du SNA
- Assure dans son domaine de compétence les relations avec les organisations participant au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant
- Participe à la commission de nomination des chefs de quart
- Participe aux commissions locales de sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO - La Rochelle - PC-APP
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/GSO LFBH/TWR La Rochelle Ile de Ré - Circulation aérienne (LA ROCHELLE)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFBH/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DEGA, Serge - 05.46.00.13.83 serge.dega@aviation-civile.gouv.fr FERNANDEZ DE GRADO, Jean-Marc - 05.57.92.81.14 jean-marc.fernandez@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO - Poitiers - Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/GSO LFBI/TWR Poitiers Biard - Circulation aérienne (BIARD)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFBI/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DURAND, Joël - 05 49 37 73 83 joel.durand@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 05 57 92 81 14

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO - Chef de la circulation aérienne
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/GSO LFBI/TWR Poitiers Biard - Circulation aérienne (BIARD)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFBI/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 0557928341 FERNANDEZ DE GRADO, Jean-Marc
Personne remplacée :	DURAND, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- Génériques:

Anime et encadre son entité CA

Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

Identifie les objectifs et les besoins associés

Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivision et les autres sites

Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO

Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence

- Spécifiques

Est responsable du contrôle d'aérodrome et d'approche

Elabore les tableaux de service

Organise la formation initiale et continue des contrôleurs

Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation

Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques

Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie

Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la CA adjacents

Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)

Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP / NOTAM)

Préside la commission locale de qualification

Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant

Participe à l'élaboration du besoin opérationnel

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne

- Connaître et exploiter le MANEX

- Connaître les systèmes et outils du contrôle

- Savoir intégrer les contraintes environnementales

- Savoir contrôler les connaissances

- Savoir constituer des dossiers incidents / accidents

- Pratiquer couramment l'anglais

- Savoir animer une équipe

- Savoir gérer le dialogue social

Qualités requises :

- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

- Avoir le sens des relations humaines

- Avoir le sens des responsabilités

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC-PF/NA/CA/QS TAHITI Chef subdivision QSS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SEAC/PF S-PF/NA/CA/QS SEAC/PF - Subdivision qualité de service (FAAA)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*S-PF/NA/CA/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/06/16
Renseignement complémentaire :	PERETTI, Charles - 00 689 40 86 10 21 charles.peretti@aviation-civile.gouv.fr LEHERISSEL, François - 00 689 40 86 11 48 francois.leherissel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les ICNA et IESSA : La durée d'affectation est portée à 4+2 ans si la date d'affectation est postérieure à la date de publication de la modification des décrets statutaires des ICNA et des IESSA
Personne remplacée :	LEHERISSEL, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision qualité service et sécurité

Il est responsable de l'encadrement de la subdivision (organisation, dimensionnement, animation, planification, synthèse)

Collabore à la mise en oeuvre de la démarche qualité de service au sein du SEAC/PF

Il est chargé de l'interface avec les subdivisions et autres entités de la division CA.

Taches :

Animer et encadrer les personnels de la subdivision

Planifier les plans d'action de sa subdivision

Etre responsable du traitement et de l'analyse des incidents CA

Proposer des mesures suites aux recommandations des différentes instances de sécurité.

Organiser et coordonner la mise en oeuvre des retours d'expérience pour les contrôleurs.

S'assurer de la tenue de la base de données INCA pour la subdivision QSS.

Faire la synthèse et l'analyse des causes des incidents et proposer au chef de division des mesures propres à éviter leur renouvellement et assurer leur suivi

Est membre des revues de sécurité du service

Est membre du groupe de suivi technique

Certifie conforme les copies d'enregistrements

Prépare les réunions de la commission locale de sécurité

Réalise les fiches enseignements/recommandations et les bilans

Participe au comité de promotion de la sécurité

Profil - Qualification :

Technique de base :

Connaissances approfondies de la réglementation CA

Bonne connaissance du fonctionnement opérationnel d'un centre de contrôle

Technique de management

Capacité à analyser et élaborer un dossier technique

Maîtrise des logiciels bureautique, INCA, Elvira

Savoir analyser des situations et en déduire les évolutions

Bonne maîtrise de l'anglais

Sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG F. DE FRANCE CHEF SUBDIVISION CONTROLE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL SNA/AG - Subdivision contrôle (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-AG/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUBELLIER, Jean-Michel - 0596 42 24 88 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596 42 24 89 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GAMESS, Raphaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DEFINITION DU POSTE :

- Encadre et assure la gestion opérationnelle des personnels de la subdivision, coordonne le travail à effectuer
- Assure l'intérim du chef de service Exploitation
- Participe à la rédaction du bilan annuel d'activités de la subdivision
- Participe à l'astreinte opérationnelle
- Définit les besoins d'évolution des installations et des procédures
- Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre
- Suit la mise à jour du MANEX
- Est responsable de l'élaboration de la documentation SAR
- Participe à l'élaboration des lettres d'accord inter-organismes et en assure le suivi
- Coordonne avec le service Technique les interventions sur les moyens techniques
- Est chargé de la coordination des travaux sur la plate-forme
- Participe à la commission de qualification, et nomination des chefs de quart et chefs de tour
- Participe aux spécifications des outils et aux évolutions des méthodes de travail des contrôleurs

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service exploitation :

Il est membre des CLS exploitation ;

Il participe au suivi sécurité ;

Il met en oeuvre les actions préventives et correctives ;

Il fait appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques ;

Il gère les indicateurs sécurité pertinents ;

Il assure la réalisation des bilans et des publications ;

Il participe aux procédures de retour d'expérience

Il met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche

Connaître la réglementation de la CA

Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle

connaître les méthodes d'élaboration des procédures

Savoir exposer avec aisance

Savoir écouter

Savoir rédiger

Savoir animer une équipe

Savoir déléguer

Savoir conduire une négociation

Qualités requises :

Savoir faire face aux sollicitations fréquentes et imprévues

Etre dynamique

Faire preuve de sang froid et de mesure

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/Meas/CP - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/MEAS/CP Division coordination et publications (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/MEAS/CP
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Coordonnateur de sécurité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23
Personne remplacée :	BISCARAT, Jean-Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Fournir une expertise sur les sujets de sécurité liés à la Navigation Aérienne.

Tâches :

- Fournir une expertise Navigation Aérienne à MEAS dans ses domaines de compétence incluant notamment :
- l'analyse des événements de sécurité ;
- les thèmes prioritaires nécessitant des études de sécurité ;
- la pertinence des suites données aux recommandations de sécurité ;
- l'élaboration de documents de promotion de la sécurité ;

- Représenter MEAS lors de groupes de travail ou de réunions à composante Navigation Aérienne ;

- Contribuer à la définition et à la mise en oeuvre à l'ENAC et dans les entités de contrôle de séances d'information liées aux thèmes de sécurité identifiés prioritaires dans le cadre du programme de sécurité de l'Etat.

Participer à la revue hebdomadaire des données contenues dans la base ECCAIRS nationale et à ce titre, proposer des thèmes de sécurité à retenir pour les réunions quadrimestrielles (dites « revues de sécurité PSE ») ou susceptibles de faire l'objet de mesures de prévention ou de retour d'expérience à travers l'analyse d'évènements et leur récurrence.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Méthodes de gestion du trafic employées par l'ATC

Systèmes utilisés par l'ATC

Réglementation de la circulation aérienne

Air Traffic Flow Management

Systèmes aéronefs (principalement avion de TP et aviation légère)

Savoirs agir

Savoir gérer des dossiers complexes de façon autonome

Savoir travailler en réseau

Etre doué d'objectivité et de rigueur dans l'analyse

Avoir un esprit de synthèse

Maîtrise de l'anglais courant et aéronautique (écrit et parlé)

Avoir un bon sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE - MARSEILLE - CONTROLEUR APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/CTRL SNA/SSE - Subdivision contrôle (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*K-SSE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TURREL, Nathalie - 04 42 31 15 31 nathalie.turrel@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - DCC LYON MONT VERDUN - Chef DCC
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL/DCCVE DCC Lyon Mont Verdun (LYON CEDEX 07)
Fonction / Poste :	1 Chef DCC*C-SE/EXPL/CTRL/DCCVE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/13
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Personne remplacée :	DARSCH, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef DCC Lyon Mont Verdun

Profil - Qualification :

Sous la responsabilité du service Exploitation, au sein d'une entité co-implantée avec le CDC :

- Est le représentant local du ou des CRNA en matière de gestion de l'espace aérien auprès du CDC et travaille en collaboration avec la CNGE (cellule nationale de gestion de l'espace)
- Effectue la rédaction du manuel d'exploitation, des consignes locales et des consignes d'exploitation du DCC (détachement civil de coordination)
- Participe à la définition des besoins d'évolution des structures et des procédures
- Assure l'élaboration et la rédaction des comptes rendus et documents statistiques
- Assure l'instruction locale des incidents relatifs à la compatibilité CAM/CAG
- Assure la gestion locale du personnel, et de sa formation, le suivi professionnel des coordonnateurs
- Participe à la demande du co-président civil aux comités régionaux de gestion
- Assure en tant que de besoin les fonctions de coordonnateur
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique
- Est le représentant du DGAC auprès du CNOA.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE - Chef de service Direction Centre-Est
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	SNA/CE K-CE/DIR SNA/CE - Direction Centre-Est (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-CE/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01.69.57.71.60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr GUIGNIER, Frédéric - 01.69.57.70.60 frédéric.guignier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHAMBON, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du service de la Navigation aérienne Centre-Est - Lyon Saint Exupéry

Sous l'autorité de la direction des opérations de la DSNA, il est responsable et anime, oriente et coordonne l'ensemble des activités dans la zone de responsabilité du SNA, en matière de :

- service de contrôle, d'information et d'alerte au profit de la circulation aérienne générale,
- fonctionnement des installations du service et des installations rattachées.

Il définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité de la direction des opérations, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement).

Il veille au maintien de la capacité opérationnelle des aérodromes concernés à court, moyen, et long terme et à la maintenance des moyens techniques.

Il est responsable de la mise en oeuvre dans son organisme de la politique sécurité, qualité, sûreté, environnement, définie par DSNA/DO, de la performance et du respect de l'application des procédures en la matière.

Il est responsable de la fourniture au SIA des données et informations aéronautiques à publier.

Il anticipe ou analyse les problèmes techniques et opérationnels, définit et propose les solutions, les met en oeuvre.

Il assure le dialogue social au sein du SNA.

Il met en application au niveau local les directives de la direction des opérations.

Il est entité adjudicatrice pour les crédits qui lui sont délégués.

Il gère les relations avec les usagers, les gestionnaires d'aéroport et tout autre intervenant extérieur et représente le SNA à l'extérieur.

Il peut participer à la permanence opérationnelle du centre.

Profil - Qualification :

- aptitude au management
- goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- aptitude à la négociation et à la médiation
- disponibilité et capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgences, tant sociales qu'opérationnelles ou techniques
- bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE - Nice - Chef de la Subdivision Etudes
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 20 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr BLANC, Emmanuelle - 04 93 17 20 01 emmanuelle.blanc@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROULLIER, Florian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION

SNA/SE-EXPL - Subdivision Etudes Systèmes Espaces Procédures

- Encadre le personnel de sa subdivision
- Est chargé d'effectuer le déploiement de nouveaux systèmes et/ou outils dans les salles de contrôle et d'en assurer le suivi
- Planifie, coordonne et suit la réalisation des dossiers espaces au sein du SNA.
- Participe à la permanence opérationnelle du SNA SE.

ACTIVITES DU POSTE :

Anime, encadre et assure le bon fonctionnement opérationnel de sa subdivision

- Coordonne et assure l'étude, l'intégration et le suivi des systèmes et outils en salle de contrôle. A ce titre il participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leur évolution
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes. Il en définit les besoins d'évolutions
- Rédige les consignes opérationnelles et notes de service dans le domaine systèmes et outils nécessaires au fonctionnement du service
- Assure les relations avec les différents services techniques (DTI, ST, Entreprises, ...)
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres organismes
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec la subdivision QS/S et le service Technique
- Supervise et participe à la rédaction des manuels d'exploitation Tour, Chef de Tour, BRIA et des Fiches Réflexes en ce qui concerne son domaine de compétences
- Définit, planifie, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux espaces et procédures IFR/VFR des organismes du SNA
- Définit l'impact CA des dossiers et la réalisation des dossiers de présentation auprès des CCRAGALS et CRG
- Coordonne et supervise les demandes de NOTAM, SUP AIP et publications aéronautiques dans la zone de couverture du SNA
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut participer aux commissions de qualification
- Définit, coordonne et assure la réalisation de statistiques et de tableaux de bord
- Participe au suivi et à la mise en oeuvre de la qualité de service
- Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux dans son domaine de compétences.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissances systèmes et outils ATC / Outils de paramétrage et d'analyse des systèmes NAA : expert

Qualités requises :

Très Bonne connaissance du contrôle aérien et du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche ainsi que de l'organisation des services d'information aéronautique et de consultations des usagers

- Expérience de conduite de projet
- Attrait et expérience pour les démarches et opérations de mise au point des systèmes
- Sens de l'analyse technique des environnements et comportement des systèmes
- Intérêt pour les procédures et méthodes d'élaboration des dossiers espaces

- Capacité d'encadrement et d'animation de groupe ou de réunions
- Sens de l'initiative
- Aptitude au travail au sein d'une équipe et capacité d'animation et de motivation
- Sens du dialogue et des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE - CHEF ORGANISME
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	SNA/NE LFSB/DIR Bale Mulhouse - Direction (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef d'organisme*LFSB/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DANTZER, Frédéric - 03.88.59.64.99 Frédéric.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MANN, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Anime et encadre les personnels de l'organisme
- Est garant de la bonne exécution des missions de l'organisme
- Représente le SNA/NE sur l'aéroport

Tâches :

Activités du poste

- Anime, oriente et coordonne les activités du service, de l'organisme
- Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef du SNA, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement)
- Anime et encadre les personnels du service et coordonne l'action des divisions, subdivisions
- Participe au dialogue social
- Gère les relations avec les usagers locaux des services de la navigation aérienne
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de l'organisme
- Veille au maintien de la capacité opérationnelle de l'organisme et des aérodromes rattachés à court, moyen et long terme, et à la maintenance des moyens techniques
- Anticipe ou analyse les problèmes techniques et opérationnels, définit et propose les solutions, les met en oeuvre
- Assure les demandes correspondantes de publication de l'information aéronautique
- Préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chefs de quart (si existe)
- Participe à la gestion du dialogue social au sein de l'organisme
- Met en application au niveau local des directives de la direction des opérations et du SNA
- Représente le chef du SNA/nord est sur l'aéroport
- Veille à la prise en compte de la politique environnementale de la DSNA dans les projets locaux
- Il préside le Comité de Promotion de la Sécurité de l'aérodrome
- Il participe à la gestion des situations de crise

Responsabilités en matière de sécurité, qualité, sureté, environnement :

Le chef d'organisme est responsable de la mise en oeuvre au sein de l'OCBM de la politique SMI définie par DSNA/DO, de la performance et du respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la sécurité et de la qualité

- Il préside la revue locale de sécurité, qualité
- Il préside ou participe aux commissions locales de sécurité de son domaine
- Il copréside ou participe à la commission mixte si elle existe dans son domaine

Dans son domaine de responsabilités, il assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mises en oeuvre.

- Il s'assure au sein de son service de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef du SNA la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

Compétences :

Techniques de base :

- Aptitude au management
- Sens du dialogue et des relations humaines

Qualités requises :

- Connaissances dans le domaine de la navigation aérienne
- Expérience dans le domaine de gestion de projet
- Aptitude à gérer des dossiers à caractère internationaux

Conditions d'accès au poste

Confidentiel Défense

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE - Bâle - Assistant de Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/CTRL Bale Mulhouse - Subdivision contrôle (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFSB/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CAILLIEAUDEAUX, Gilles - 03 89 90 78 42 SAVOLDI, Véronique - 03 89 90 78 48
Personne remplacée :	HIRTZ, Michèle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- * Assiste le chef de subdivision dans l'ensemble de ses tâches et assure son intérim
- * Participe à la rédaction et au suivi des LOA et protocoles. Assure la mise à jour sur Géode
- * Assure la liaison avec la Division Technique en coordination avec le chef de subdivision et le chef de division (MISO, MTN opérationnelle, validation des paramètres IRMA...)
- * Assure la liaison avec la Tour
- * Assure la liaison avec la subdivision études (GSSE, travaux de plate-forme)
- * Participe aux études et dossiers de sécurité
- * Participe aux groupes de travail, groupes utilisateurs et groupes de spécifications nationaux
- * Participe à la rédaction des briefings quotidiens à l'attention de la Tour et au suivi des dossiers SUA (exercices militaires, parachutages, vols photos, manifestations aériennes)
- * Rédige et diffuse un bulletin de liaison
- * Participe à l'organisation des GT (suivi, sécurité)
- * Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

Technique de base :

- Connaître l'environnement de la subdivision (organigramme centre, DSNA, DGAC, services et partenaires extérieurs)
- Connaître le domaine technique et réglementaire de son domaine
- Savoir utiliser les outils nécessaires à son domaine (bureautique, applications nationales ou locales)
- Compétence en matière de technique de gestion de projet
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Habilitation si nécessaire pour le poste

Qualités requises :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis même sur les sujets complexes

Formation d'intégration :

Le candidat retenu sera aidé dans ses tâches par un plan de formation spécifique prenant en compte son expérience et visant l'acquisition et le développement de ses compétences. Ce plan sera déterminé suite à la CAP en vue de la prise de poste.

La formation continue doit prendre en compte les besoins liés à l'approfondissement progressif des connaissances sur une base qui offre de l'ordre d'un stage tous les deux ans. Cette formation inclura particulièrement :

- * Formation commune en vue d'homogénéiser les pratiques de management
- * Stage sur la culture générale administrative et économique, ainsi qu'une formation de type relationnelle, principe de fonctionnement collectif
- * Formation en vue d'améliorer le niveau d'anglais
- * Préparation à de futures fonctions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE - Bâle - Assistant de Subdivision qualité de service
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/ETUD Bale Mulhouse - Subdivision études environnement QS (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFSB/CA/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CAILLIEAUDEAUX, Gilles - 03 89 90 78 42 gilles.caillieaudeaux@aviation-civile.gouv.FR HELLER, Guy - 03 89 90 26 49 guy.heller@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PREVOT, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- * Est responsable de l'activité QS/CA de l'organisme et à ce titre anime fonctionnellement le travail des agents participant à cette activité
- * Détecte toutes les insuffisances, dysfonctionnements et/ou dérives ayant un impact sur la sécurité et la qualité du service rendu
- * Propose au chef de service toute mesure à éviter l'occurrence et/ou le renouvellement d'évènements
- * Assure l'analyse, l'étude et le traitement des évènements
- * Assure le recueil et le traitement des évènements sécurité opérationnels en s'appuyant sur les subdivisions compétentes
- * Assure la mise à jour et le suivi des actions préventives et des recommandations, participe à la mise en place des mesures édictées au niveau local, régional ou national
- * Est responsable de la gestion et de l'archivage des enregistrements sécurité, à ce titre, s'assure de la mise à jour de la base de données INCA (évènements et mesures)
- * Renseigne les indicateurs sécurité pertinents dans son domaine
- * Il assure la réalisation des bilans et publications
- * Il gère le processus de retour d'expérience pour les évènements les plus significatifs
- * Il participe aux revues de sécurité de l'organisme
- * Il participe à la coordination sécurité
- * Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS/CA, de la commission mixte, du CPS
- * Il participe au suivi sécurité

Profil - Qualification :

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement :

- * Renseigne les indicateurs sécurité pertinents dans son domaine
- * Il assure la réalisation des bilans et publications
- * Il gère le processus de retour d'expérience pour les évènements les plus significatifs
- * Il participe aux revues de sécurité de l'organisme
- * Il participe à la coordination sécurité
- * Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS/CA, de la commission mixte, du CPS
- * Il participe au suivi sécurité
- * Il participe à la mise en oeuvre des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- * Est l'interlocuteur privilégié de la DO-QS pour la coordination CA-TE en matière de sécurité et qualité de service
- * Assure la promotion de la qualité de service
- * Participe aux groupes de travail locaux et/ou nationaux relatifs aux démarches qualité et sécurité
- * Participe à la formation initiale et continue en matière de QS"

Compétences :

- Connaître l'environnement de la subdivision (organigramme centre, DSNA, DGAC, services et partenaires extérieurs)
- Connaître le domaine technique et réglementaire de son domaine
- Savoir utiliser les outils nécessaires à son domaine (bureautique, applications nationales ou locales)
- Compétence en matière de technique de gestion de projet
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Habilitation si nécessaire pour le poste

Qualités requises

- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage

- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis même sur les sujets complexes

Formation d'intégration :

Le candidat retenu sera aidé dans ses tâches par un plan de formation spécifique prenant en compte son expérience et visant l'acquisition et le développement de ses compétences. Ce plan sera déterminé suite à la CAP en vue de la prise de poste.

La formation continue doit prendre en compte les besoins liés à l'approfondissement progressif des connaissances sur une base qui offre de l'ordre d'un stage tous les deux ans. Cette formation inclura particulièrement :

- * Formation commune en vue d'homogénéiser les pratiques de management
- * Stage sur la culture générale administrative et économique, ainsi qu'une formation de type relationnelle, principe de fonctionnement collectif
- * Formation en vue d'améliorer le niveau d'anglais
- * Préparation à de futures fonctions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Directeur de cabinet*ENAC/CAB
Poste offert aux :	ATTAAC ICNA IEEAC IESSA
Affectation :	ENAC ENAC/CAB Cabinet (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Directeur de cabinet*ENAC/CAB
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Conseiller / chef de cabinet
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HOUALLA, Marc - 05 62 17 40 01 marc.houalla@enac.fr CREBASSA, Philippe - 05 62 17 40 03 philippe.crebassa@enac.fr
Personne remplacée :	BERTHOU, Evelyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité directe du directeur de l'ENAC :

- Conçoit anime et coordonne les opérations de communication (externe et interne) organisées par l'ENAC,
- Coordonne avec la Direction de l'International et du Développement les aspects institutionnels des relations ENAC/entreprises,
- Coordonne les activités culturelles, les relations sociales et la vie associative avec les élèves de l'ENAC,
- Participe au développement de nouveaux projets stratégiques institutionnels.
- Pilote la définition et la mise en oeuvre de la politique sociétale de l'école
- Supervise la politique du système de management Qualité de l'école, est pilote du processus « manager », et veille au respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la qualité, et de la sûreté ;
- S'assure que la politique sûreté/qualité et les procédures sont mises en oeuvre et suit les actions correctives et préventives ;

Coordination des opérations inhérentes au cabinet :

- Suit les dossiers traités par le directeur et son adjoint
- Coordonne, anime et traite des affaires communes et des dossiers particuliers attribués par le directeur,
- Coordonne les relations institutionnelles avec les autorités locales et régionales
- Contribue aux différentes actions menées dans le cadre de l'Université Toulouse Midi-Pyrénées selon les missions confiées par le directeur
- Rédige les discours et les principaux courriers du directeur, organise les arrivées des nouvelles promotions d'étudiants et les cérémonies de remise de diplômes
- Participe, en tant qu'élément moteur, au développement d'un véritable « esprit » des équipes de direction,
- Gère le budget de la direction et du cabinet en collaboration avec l'assistante de direction.

Coordination des actions de communication :

Avec la délégation à la communication :

- Participe à la définition de la politique et de la stratégie de communication (externe et interne) de l'ENAC,
- Conçoit et organise les événements institutionnels,
- Gère et coordonne les événements phares de la vie associative (WEI, campagne élections ASSO, AIR EXPO, FTT,...),
- Assure le suivi des relations sociales avec les élèves.

Coordination des activités culturelles des relations sociales et de la vie associative des élèves de l'ENAC :

Avec la responsable des activités culturelles :

- Participe à la définition de la politique culturelle et d'animation de l'ENAC,
- Impulse la vie associative : création de nouveaux clubs, amélioration de la visibilité externe des différents clubs et associations,
- Assure le suivi des projets associatifs et conseille les étudiants sur leur faisabilité,
- Veille à l'harmonisation entre offre pédagogique et programmation culturelle.

Développement de nouveaux projets :

- Représente l'ENAC au sein de certaines commissions de la CGE, de l'Université Toulouse Midi-Pyrénées

- Contribue au projet de cohésion sociale de l'ENAC et définit, met en oeuvre et pilote la politique sociétale de l'école,

Profil - Qualification :

Connaissances

Expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur,

Bonne connaissance du domaine aviation civile,

Bonne connaissance des institutions locales,

Bonne connaissance des techniques de communication.

Savoir-faire / Savoir être :

Confiance, confidentialité,

Flexibilité,

Initiative, force de proposition, écoute,

Créativité,

Qualités rédactionnelles,

Qualités relationnelles,

Qualités managériales,

Travail en équipe et sens de l'organisation et de la rigueur.